



30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70114	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	25 février 2022	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,02 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

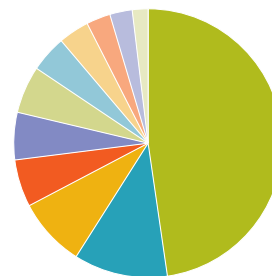
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

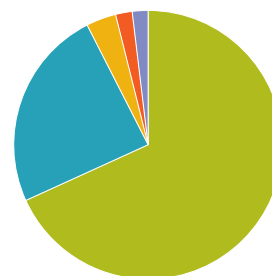
Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

47,7 %	États-Unis
11,3 %	Espagne
8,3 %	Royaume-Uni
5,7 %	Canada
5,7 %	Italie
5,7 %	France
4,4 %	Brésil
3,7 %	Allemagne
2,9 %	Danemark
2,7 %	Nouvelle-Zélande
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs



Répartition sectorielle

68,2 %	Services publics
24,3 %	Industries
3,6 %	Technologies de l'information
2,0 %	Immobilier
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

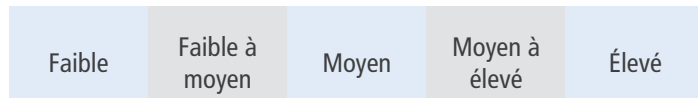
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

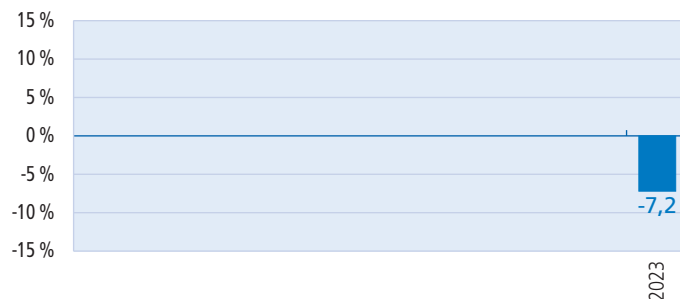
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	31 décembre 2023	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$.
Pire rendement	-13,8 %	30 septembre 2023	votre placement chuterait pour s'établir à 862 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds depuis sa création s'établissait à -0,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 988 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 2,67 % de sa valeur, ce qui correspond à 27 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,65 %
Frais du fonds	2,67 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99114	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	25 février 2022	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,02 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

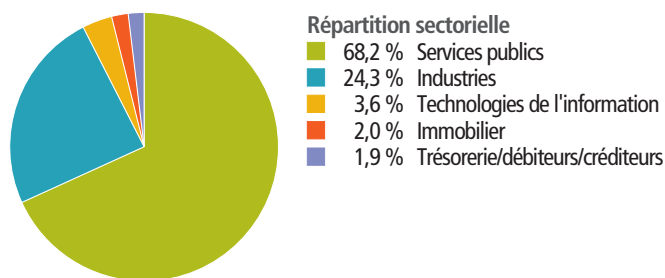
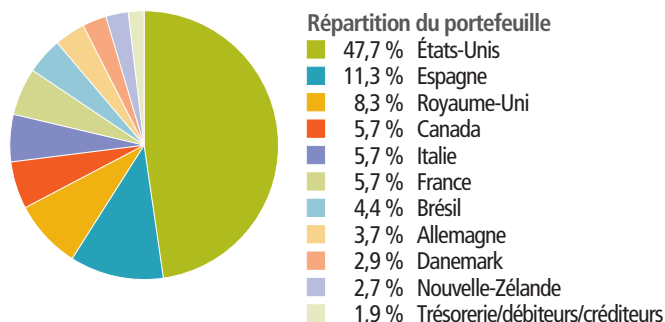
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

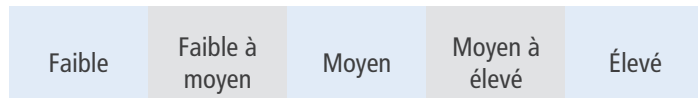
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$.
Pire rendement	-13,8 %	30 septembre 2023	vos placement chuterait pour s'établir à 862 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds depuis sa création s'établissait à -0,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 988 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 2,67 % de sa valeur, ce qui correspond à 27 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,65 %
Frais du fonds	2,67 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.
Frais d'échange	Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO26114	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	3 mars 2022	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,03 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

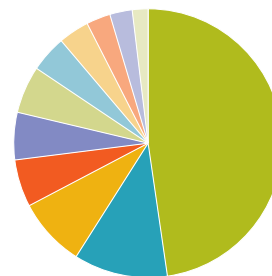
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

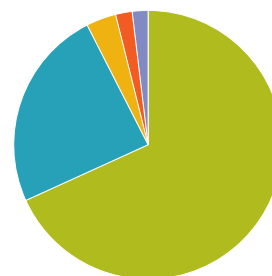
Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

47,7 %	États-Unis
11,3 %	Espagne
8,3 %	Royaume-Uni
5,7 %	Canada
5,7 %	Italie
5,7 %	France
4,4 %	Brésil
3,7 %	Allemagne
2,9 %	Danemark
2,7 %	Nouvelle-Zélande
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs



Répartition sectorielle

68,2 %	Services publics
24,3 %	Industries
3,6 %	Technologies de l'information
2,0 %	Immobilier
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

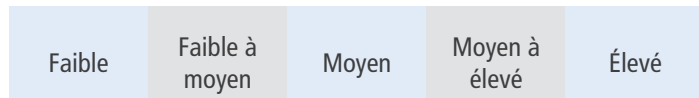
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller (couverte) du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller (couverte) du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller (couverte) du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$.
Pire rendement	-14,4 %	30 septembre 2023	vos placement chuterait pour s'établir à 856 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller (couverte) du fonds depuis sa création s'établissait à -1,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 974 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les titres de série Conseiller (couverte) sont destinés à des investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition à des placements mondiaux, tout en minimisant leur exposition aux fluctuations entre les devises et le dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller (couverte) du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	De 0 à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	- Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. - Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller (couverte) du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

2,03 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,65 %

Frais du fonds

2,68 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70260	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	FAI : BMO34260	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Date de création de la série :	13 juin 2022	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,03 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

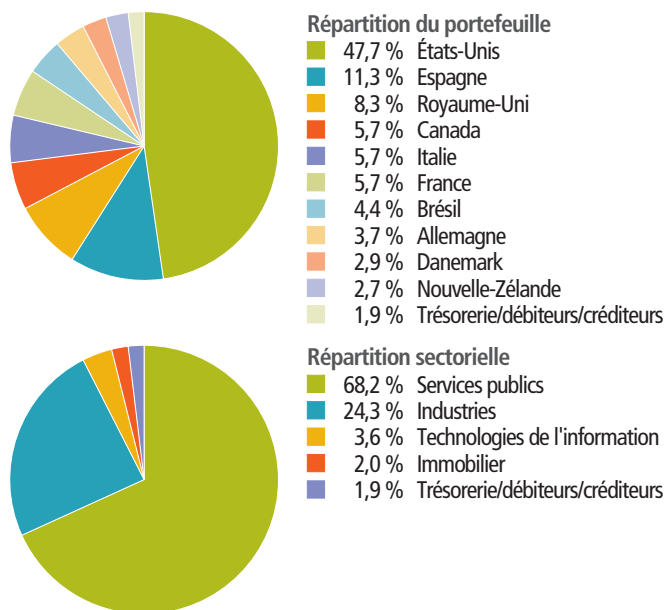
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série T6 du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série T6 du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$.
Pire rendement	-13,8 %	30 septembre 2023	vos placement chuterait pour s'établir à 862 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série T6 du fonds depuis sa création s'établissait à 2,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 054 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série T6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque mode de souscription.

Sans frais d'acquisition - Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat si vous achetez, demandez le rachat ou échangez des parts de la série du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série T6 du fonds s'élevaient à 2,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 27 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série T6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,03 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,65 %
Frais du fonds	2,68 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95114	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	25 février 2022	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,89 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

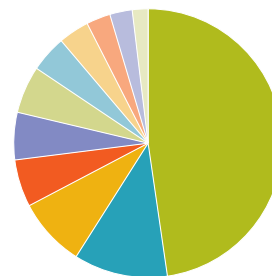
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

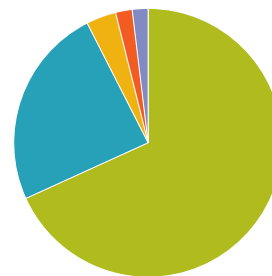
Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

47,7 %	États-Unis
11,3 %	Espagne
8,3 %	Royaume-Uni
5,7 %	Canada
5,7 %	Italie
5,7 %	France
4,4 %	Brésil
3,7 %	Allemagne
2,9 %	Danemark
2,7 %	Nouvelle-Zélande
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs



Répartition sectorielle

68,2 %	Services publics
24,3 %	Industries
3,6 %	Technologies de l'information
2,0 %	Immobilier
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

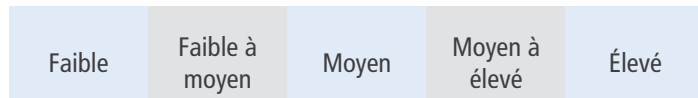
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	31 décembre 2023	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$.
Pire rendement	-13,5 %	30 septembre 2023	votre placement chuterait pour s'établir à 865 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 0,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 015 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 1,54 % de sa valeur, ce qui correspond à 15 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,89 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,65 %

Frais du fonds

1,54 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO24114	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	3 mars 2022	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,90 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

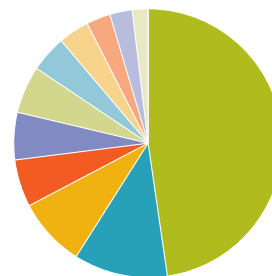
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

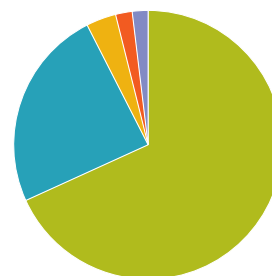
Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

47,7 %	États-Unis
11,3 %	Espagne
8,3 %	Royaume-Uni
5,7 %	Canada
5,7 %	Italie
5,7 %	France
4,4 %	Brésil
3,7 %	Allemagne
2,9 %	Danemark
2,7 %	Nouvelle-Zélande
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs



Répartition sectorielle

68,2 %	Services publics
24,3 %	Industries
3,6 %	Technologies de l'information
2,0 %	Immobilier
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

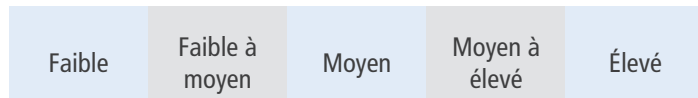
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

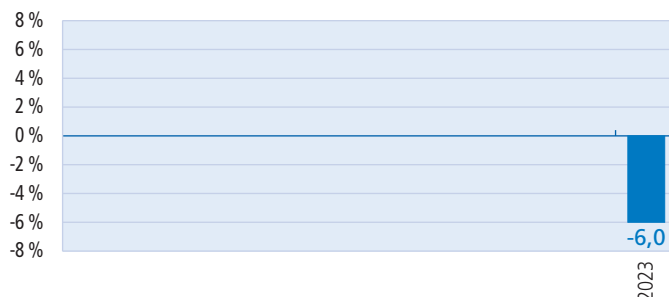
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F (couverte) du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F (couverte) du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F (couverte) du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,9 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 109 \$.
Pire rendement	-14,2 %	30 septembre 2023	vos placement chuterait pour s'établir à 858 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F (couverte) du fonds depuis sa création s'établissait à 0,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 002 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les titres de série F (couverte) sont destinés à des investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition à des placements mondiaux, tout en minimisant leur exposition aux fluctuations entre les devises et le dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F (couverte) du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F (couverte) du fonds s'élevaient à 1,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 16 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F (couverte) du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,90 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,65 %

Frais du fonds

1,55 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO36260	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	13 juin 2022	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,90 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

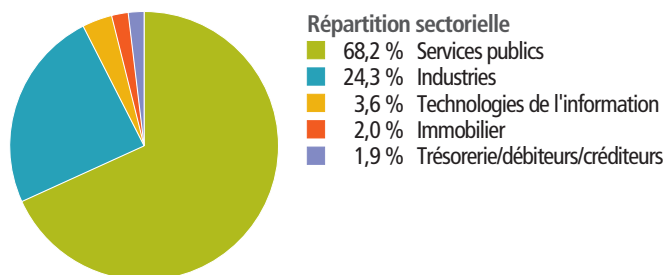
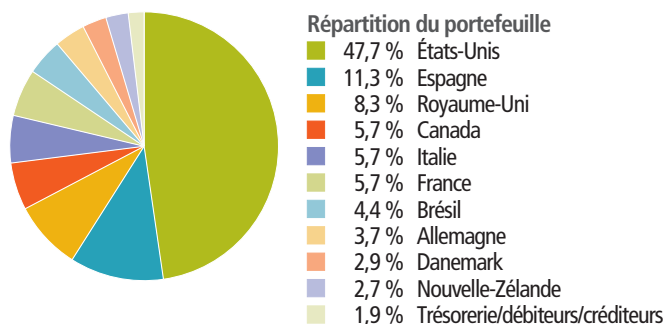
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

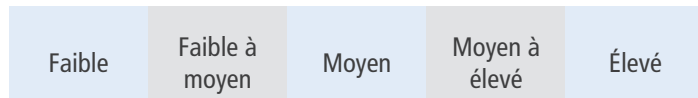
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F6 du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F6 du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$.
Pire rendement	-13,5 %	30 septembre 2023	vos placement chuterait pour s'établir à 865 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F6 du fonds depuis sa création s'établissait à 3,7 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 081 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F6 du fonds s'élevaient à 1,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 16 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,90 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,65 %

Frais du fonds

1,55 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F6

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F6 uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	25 février 2022	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

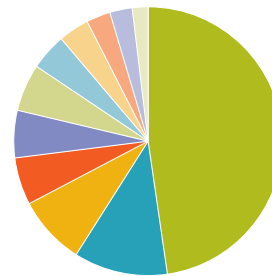
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

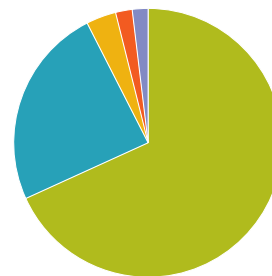
Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

47,7 %	États-Unis
11,3 %	Espagne
8,3 %	Royaume-Uni
5,7 %	Canada
5,7 %	Italie
5,7 %	France
4,4 %	Brésil
3,7 %	Allemagne
2,9 %	Danemark
2,7 %	Nouvelle-Zélande
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs



Répartition sectorielle

68,2 %	Services publics
24,3 %	Industries
3,6 %	Technologies de l'information
2,0 %	Immobilier
1,9 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

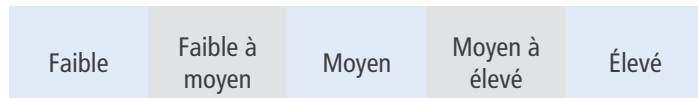
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

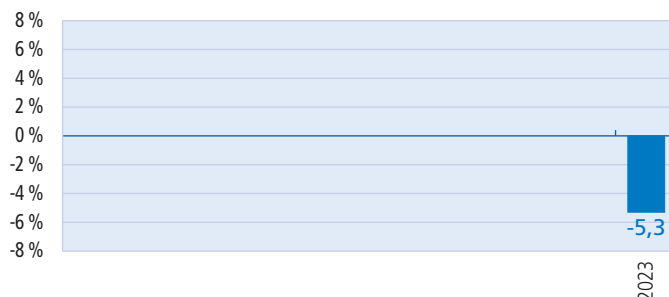
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,1 %	31 décembre 2023	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 111 \$.
Pire rendement	-13,3 %	30 septembre 2023	votre placement chuterait pour s'établir à 867 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds depuis sa création s'établissait à 1,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 037 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,65 % de sa valeur, ce qui correspond à 7 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,65 %

Frais du fonds

0,65 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,80 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions canadiennes BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70144	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	2 mai 1988	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	592,2 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,94 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions canadiennes. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

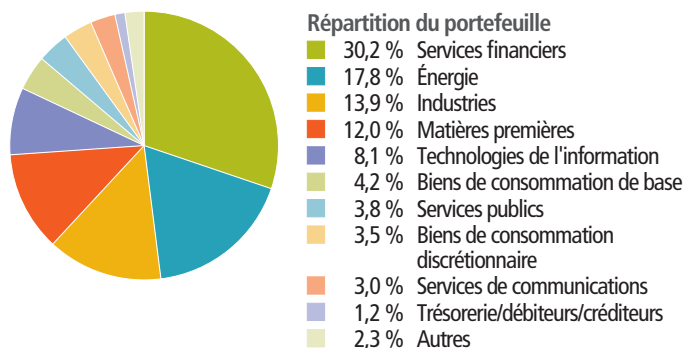
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Banque Royale du Canada	6,5 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,2 %
3. Shopify Inc., catégorie A	3,4 %
4. Canadian Natural Resources Limited	3,3 %
5. Enbridge Inc.	3,3 %
6. Canadian Pacific Kansas City, Ltd.	3,2 %
7. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,9 %
8. Banque de Montréal	2,6 %
9. Brookfield Corporation, catégorie A	2,6 %
10. Constellation Software Inc.	2,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,4 %

Nombre total de placements : 226

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

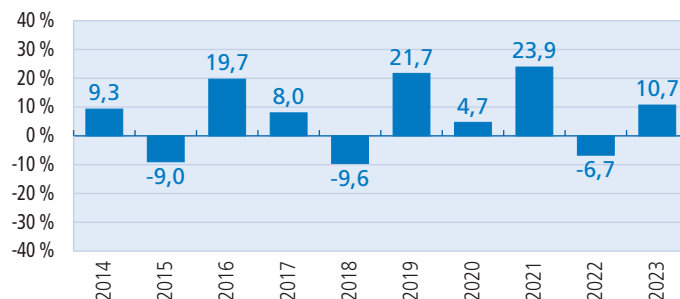
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 3 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,6 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 166 \$.
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 790 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds s'établissait à 6,4 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 860 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions canadiennes
- vous recherchez un fonds d'actions canadiennes principal
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.

0,94 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions canadiennes BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95144	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	5 mai 2017	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	592,2 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,34 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions canadiennes. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

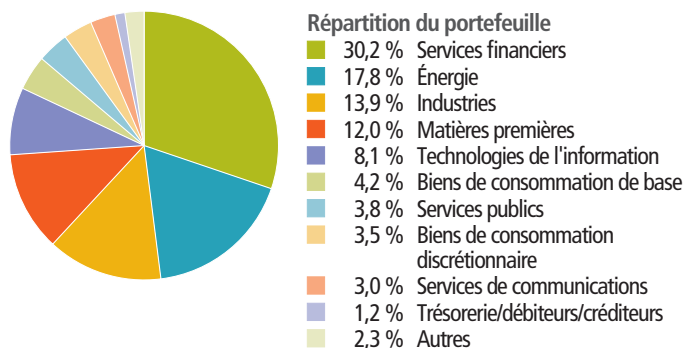
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Banque Royale du Canada	6,5 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,2 %
3. Shopify Inc., catégorie A	3,4 %
4. Canadian Natural Resources Limited	3,3 %
5. Enbridge Inc.	3,3 %
6. Canadian Pacific Kansas City, Ltd.	3,2 %
7. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,9 %
8. Banque de Montréal	2,6 %
9. Brookfield Corporation, catégorie A	2,6 %
10. Constellation Software Inc.	2,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,4 %

Nombre total de placements : 226

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

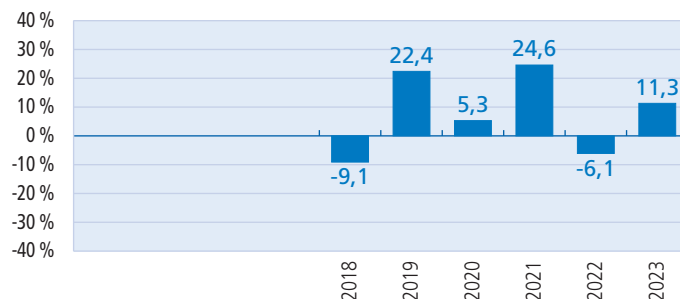
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 6 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 6 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 6 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 6 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,8 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 168 \$.
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 791 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 8,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 806 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions canadiennes
- vous recherchez un fonds d'actions canadiennes principal
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,35 % de sa valeur, ce qui correspond à 4 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,34 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,35 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions canadiennes BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 30 août 2024, les titres de cette série ne seront plus offerts aux nouveaux investisseurs. À compter du 1^{er} septembre 2024 ou vers cette date, la commission de suivi pour cette série du fonds passera de 0,25 % à 0,50 %, soit 5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Avec prise d'effet le 22 novembre 2024 ou vers cette date, les titres de cette série changeront de désignation pour devenir des titres de série A du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	11 mars 2019	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	592,2 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,78 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions canadiennes. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

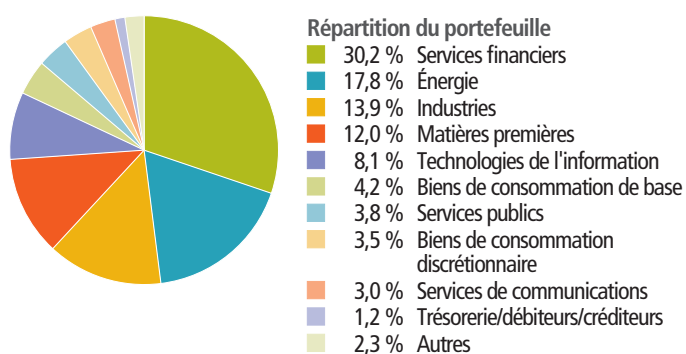
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Banque Royale du Canada	6,5 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,2 %
3. Shopify Inc., catégorie A	3,4 %
4. Canadian Natural Resources Limited	3,3 %
5. Enbridge Inc.	3,3 %
6. Canadian Pacific Kansas City, Ltd.	3,2 %
7. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,9 %
8. Banque de Montréal	2,6 %
9. Brookfield Corporation, catégorie A	2,6 %
10. Constellation Software Inc.	2,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,4 %

Nombre total de placements : 226

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

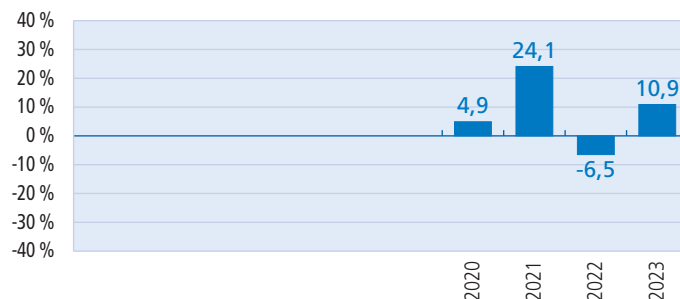
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 4 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 4 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 4 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,7 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 167 \$.
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 791 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 9,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 632 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions canadiennes
- vous recherchez un fonds d'actions canadiennes principal
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 0,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds.	0,78 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions canadiennes BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	17 juillet 2009	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	592,2 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions canadiennes. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

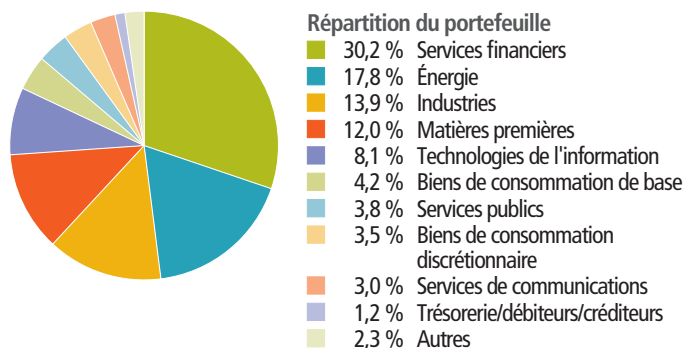
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Banque Royale du Canada	6,5 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,2 %
3. Shopify Inc., catégorie A	3,4 %
4. Canadian Natural Resources Limited	3,3 %
5. Enbridge Inc.	3,3 %
6. Canadian Pacific Kansas City, Ltd.	3,2 %
7. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,9 %
8. Banque de Montréal	2,6 %
9. Brookfield Corporation, catégorie A	2,6 %
10. Constellation Software Inc.	2,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,4 %

Nombre total de placements : 226

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

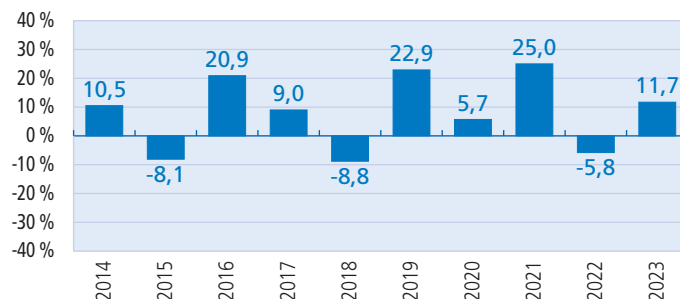
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 3 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$.
Pire rendement	-20,8 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 792 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds s'établissait à 7,4 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 042 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions canadiennes
- vous recherchez un fonds d'actions canadiennes principal
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Certains frais d'exploitation ont été imposés à l'égard de cette série du fonds, mais ils ont été pris en charge par BMO Investissements Inc., car aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 0,75 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série A du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales stratégiques BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 18 octobre 2024 ou vers cette date, BMO Gestion d'actifs inc. remplacera PIMCO Canada Corp. à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70736	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	27 novembre 2000	Gestionnaire(s) de portefeuille :	PIMCO Canada Corp.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	175,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,23 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de verser une distribution mensuelle fixe et d'offrir un potentiel d'appréciation du capital en investissant surtout dans des titres de créance émis par des gouvernements et des sociétés du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

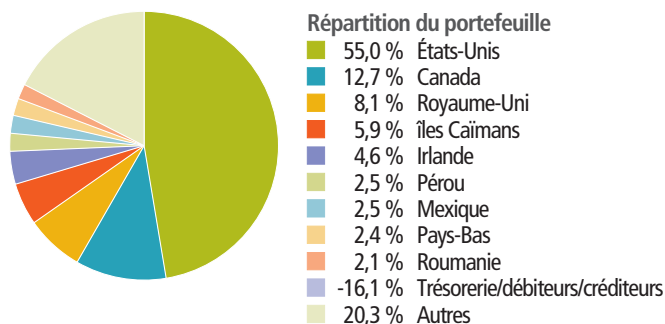
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Ginnie Mae II, 30 ans, titres adossés à des créances hypothécaires, 5,500 %, 20 juill. 2054 8,7 %
2. Fannie Mae, AC, 4,500 %, 1^{er} août 2054 8,5 %
3. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,590 %, 12 sept. 2024 3,7 %
4. Eurosail-UK 2007-1NC Plc, série 2007-1X, catégorie C1A, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 4,179 %, 13 mars 2045 2,1 %
5. Stratton Haksmoor PLC, série 144A, série 2022-1A, catégorie A2, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 6,733 %, 25 févr. 2053 2,0 %
6. Magyar Export-Import Bank Zrtkoruen Mukodo Reszvenytarsasag, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,000 %, 16 mai 2029 1,9 %
7. Petroleos Mexicanos, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,700 %, 16 févr. 2032 1,9 %
8. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,582 %, 26 sept. 2024 1,8 %
9. Syniverse Holdings, Inc., prêt à terme, taux variable, 12,302 %, 13 mai 2027 1,8 %
10. Wesco Aircraft Holdings, Inc., série 144A, premier rang, garantis, remboursables par anticipation, 10,500 %, 15 nov. 2026 1,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,0 %

Nombre total de placements : 258

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

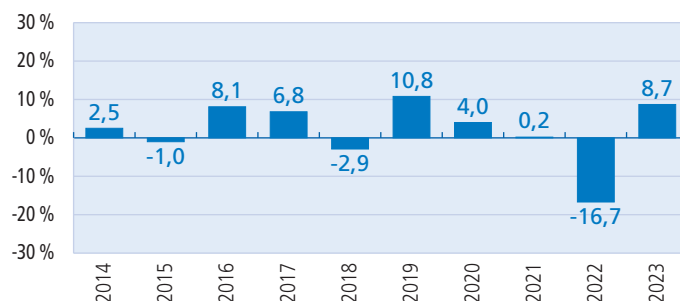
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 3 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$.
Pire rendement	-10,8 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 892 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds s'établissait à 1,7 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 184 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous voulez tirer un revenu mensuel régulier et recherchez également un potentiel de gains en capital surtout au moyen de placements dans des obligations de qualité inférieure du monde entier
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 2,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 22 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	2,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,75 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 7,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales stratégiques BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 18 octobre 2024 ou vers cette date, BMO Gestion d'actifs inc. remplacera PIMCO Canada Corp. à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99736 FRH : BMO97736 FRR : BMO98736	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	3 novembre 2008	Gestionnaire(s) de portefeuille :	PIMCO Canada Corp.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	175,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,23 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de verser une distribution mensuelle fixe et d'offrir un potentiel d'appréciation du capital en investissant surtout dans des titres de créance émis par des gouvernements et des sociétés du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

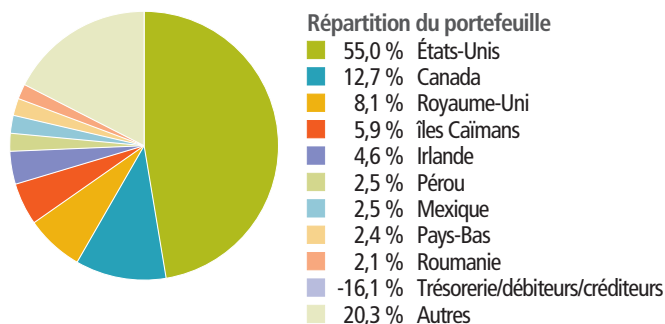
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Ginnie Mae II, 30 ans, titres adossés à des créances hypothécaires, 5,500 %, 20 juill. 2054 8,7 %
2. Fannie Mae, AC, 4,500 %, 1^{er} août 2054 8,5 %
3. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,590 %, 12 sept. 2024 3,7 %
4. Eurosail-UK 2007-1NC Plc, série 2007-1X, catégorie C1A, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 4,179 %, 13 mars 2045 2,1 %
5. Stratton Haksmoor PLC, série 144A, série 2022-1A, catégorie A2, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 6,733 %, 25 févr. 2053 2,0 %
6. Magyar Export-Import Bank Zrtkoruen Mukodo Reszvenytarsasag, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,000 %, 16 mai 2029 1,9 %
7. Petroleos Mexicanos, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,700 %, 16 févr. 2032 1,9 %
8. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,582 %, 26 sept. 2024 1,8 %
9. Syniverse Holdings, Inc., prêt à terme, taux variable, 12,302 %, 13 mai 2027 1,8 %
10. Wesco Aircraft Holdings, Inc., série 144A, premier rang, garantis, remboursables par anticipation, 10,500 %, 15 nov. 2026 1,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,0 %

Nombre total de placements : 258

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

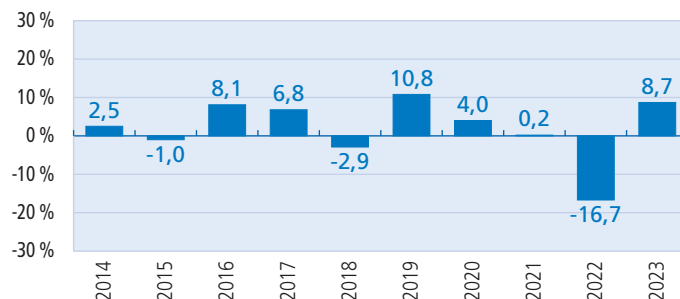
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 3 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$.
Pire rendement	-10,8 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 892 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds s'établissait à 1,7 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 184 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous voulez tirer un revenu mensuel régulier et recherchez également un potentiel de gains en capital surtout au moyen de placements dans des obligations de qualité inférieure du monde entier
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a qu'un seul mode avec frais d'acquisition. Le mode avec frais reportés habituels et le mode avec frais reportés réduits ne sont plus offerts pour les nouvelles souscriptions, mais l'échange de titres existants acquis selon ces modes respectifs continue d'être possible.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	De 0 à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	- Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. - Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.
Barème des frais reportés habituels	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 6,0 % Deuxième année : 5,5 % Troisième année : 5,0 % Quatrième année : 4,5 % Cinquième année : 4,0 % Sixième année : 3,0 % Septième année : 2,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés sans payer de frais de rachat. - Si vous faites racheter des parts obtenues dans le cadre d'un échange avec un autre fonds, le taux des frais de rachat est fixé en fonction de la date d'achat des titres initiaux. - Au cours de chaque année civile, jusqu'à 10 % des parts que vous détenez selon ce mode i) peuvent être rachetées en échange d'espèces, sans frais de rachat, ou ii) si elles n'ont pas déjà été rachetées, leur désignation peut être changée pour en faire des parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition. Ce montant correspond au « montant de rachat sans frais » et n'est pas cumulatif, c'est-à-dire que vous ne pouvez reporter un montant inutilisé à l'année civile suivante. - Si vous choisissez de changer la désignation de vos parts souscrites selon le mode avec frais reportés dans le cadre du montant de rachat sans frais, vos parts seront assujetties, après le changement de désignation, aux frais du fonds et autres frais applicables aux parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition.
Barème des frais reportés réduits	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 3,0 % Deuxième année : 2,0 % Troisième année : 1,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Investissements Inc. verse à la société de votre représentant une commission de 2 % du montant investi. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés réduits sans payer de frais de rachat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 2,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 22 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	2,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 0,75 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 7,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Frais reportés habituels - 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Si vous avez acheté vos titres selon le mode avec frais reportés habituels et que le barème des frais de rachat applicable à ces titres est échu, le taux de la commission de suivi augmentera de façon à correspondre au taux applicable aux titres achetés selon le mode avec frais d'acquisition.

Frais reportés réduits - 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales stratégiques BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 18 octobre 2024 ou vers cette date, BMO Gestion d'actifs inc. remplacera PIMCO Canada Corp. à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95736	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	3 novembre 2008	Gestionnaire(s) de portefeuille :	PIMCO Canada Corp.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	175,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,81 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de verser une distribution mensuelle fixe et d'offrir un potentiel d'appréciation du capital en investissant surtout dans des titres de créance émis par des gouvernements et des sociétés du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

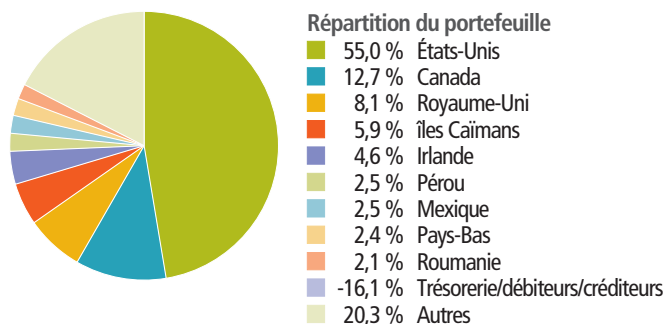
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

- Ginnie Mae II, 30 ans, titres adossés à des créances hypothécaires, 5,500 %, 20 juill. 2054 8,7 %
- Fannie Mae, AC, 4,500 %, 1^{er} août 2054 8,5 %
- Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,590 %, 12 sept. 2024 3,7 %
- Eurosail-UK 2007-1NC Plc, série 2007-1X, catégorie C1A, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 4,179 %, 13 mars 2045 2,1 %
- Stratton Haksmoor PLC, série 144A, série 2022-1A, catégorie A2, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 6,733 %, 25 févr. 2053 2,0 %
- Magyar Export-Import Bank Zrtkoruen Mukodo Reszvenytarsasag, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,000 %, 16 mai 2029 1,9 %
- Petroleos Mexicanos, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,700 %, 16 févr. 2032 1,9 %
- Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,582 %, 26 sept. 2024 1,8 %
- Syniverse Holdings, Inc., prêt à terme, taux variable, 12,302 %, 13 mai 2027 1,8 %
- Wesco Aircraft Holdings, Inc., série 144A, premier rang, garantis, remboursables par anticipation, 10,500 %, 15 nov. 2026 1,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,0 %

Nombre total de placements : 258

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

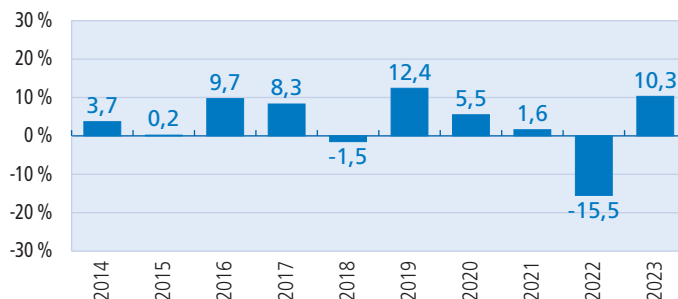
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 088 \$.
Pire rendement	-10,5 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 895 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds s'établissait à 3,1 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 357 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous voulez tirer un revenu mensuel régulier et recherchez également un potentiel de gains en capital surtout au moyen de placements dans des obligations de qualité inférieure du monde entier
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,81 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,81 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales stratégiques BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 18 octobre 2024 ou vers cette date, BMO Gestion d'actifs inc. remplacera PIMCO Canada Corp. à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	9 mai 2008	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	175,4 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	PIMCO Canada Corp.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de verser une distribution mensuelle fixe et d'offrir un potentiel d'appréciation du capital en investissant surtout dans des titres de créance émis par des gouvernements et des sociétés du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

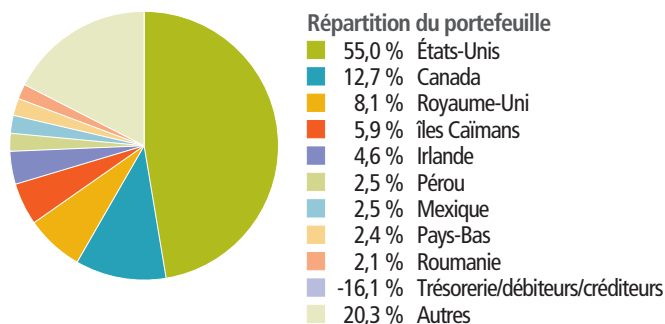
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Ginnie Mae II, 30 ans, titres adossés à des créances hypothécaires, 5,500 %, 20 juill. 2054 8,7 %
2. Fannie Mae, AC, 4,500 %, 1^{er} août 2054 8,5 %
3. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,590 %, 12 sept. 2024 3,7 %
4. Eurosail-UK 2007-1NC Plc, série 2007-1X, catégorie C1A, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 4,179 %, 13 mars 2045 2,1 %
5. Stratton Haksmoor PLC, série 144A, série 2022-1A, catégorie A2, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 6,733 %, 25 févr. 2053 2,0 %
6. Magyar Export-Import Bank Zrtkoruen Mukodo Reszvenytarsasag, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,000 %, 16 mai 2029 1,9 %
7. Petroleos Mexicanos, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,700 %, 16 févr. 2032 1,9 %
8. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,582 %, 26 sept. 2024 1,8 %
9. Syniverse Holdings, Inc., prêt à terme, taux variable, 12,302 %, 13 mai 2027 1,8 %
10. Wesco Aircraft Holdings, Inc., série 144A, premier rang, garantis, remboursables par anticipation, 10,500 %, 15 nov. 2026 1,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,0 %

Nombre total de placements : 258

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

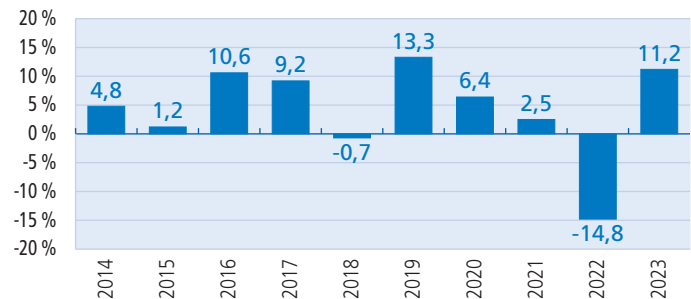
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,0 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 090 \$.
Pire rendement	-10,3 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 897 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds s'établissait à 4,0 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 480 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous voulez tirer un revenu mensuel régulier et recherchez également un potentiel de gains en capital surtout au moyen de placements dans des obligations de qualité inférieure du monde entier
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,00 %

Frais du fonds

0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,75 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série A du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions internationales BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70727	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	22 mars 1999	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	146,9 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,05 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions internationales. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

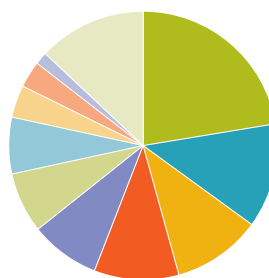
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. iShares Core MSCI EAFE ETF	7,1 %
2. Novo Nordisk A/S, cat. B	2,6 %
3. ASML Holding N.V.	2,3 %
4. Nestlé S.A.	1,5 %
5. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,5 %
6. AstraZeneca PLC	1,3 %
7. Shell PLC	1,3 %
8. Toyota Motor Corporation	1,2 %
9. SAP SE	1,2 %
10. LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE	1,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 21,2 %

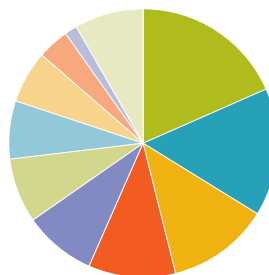
Nombre total de placements : 738

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

22,4 %	Japon
12,6 %	Royaume-Uni
10,7 %	France
10,2 %	Suisse
8,4 %	Allemagne
7,3 %	Australie
6,8 %	Pays-Bas
3,9 %	Danemark
3,2 %	Suède
1,5 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs
13,0 %	Autres



Répartition sectorielle

18,4 %	Services financiers
15,4 %	Industries
12,3 %	Soins de santé
10,5 %	Biens de consommation discrétionnaire
8,7 %	Technologies de l'information
7,8 %	Biens de consommation de base
7,0 %	Fonds d'actions internationales
6,3 %	Matières premières
3,8 %	Énergie
1,5 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs
8,3 %	Autres

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

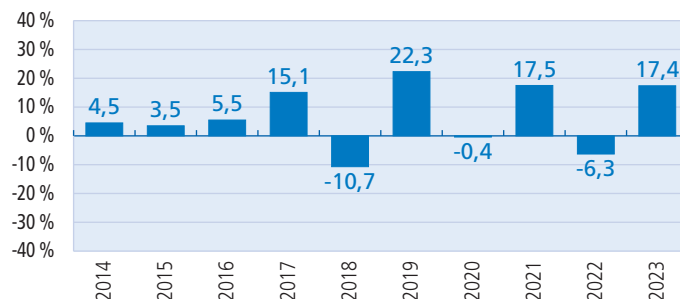
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 3 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,7 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 147 \$.
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds s'établissait à 7,4 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 042 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez être exposé davantage au potentiel de croissance d'actions internationales
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions internationales
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 1,09 % de sa valeur, ce qui correspond à 11 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.

1,05 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,04 %

Frais du fonds

1,09 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions internationales BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95727	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	5 mai 2017	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	146,9 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,45 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions internationales. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

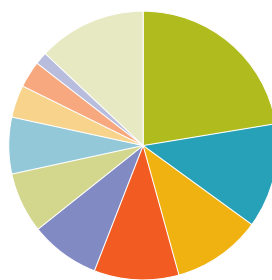
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. iShares Core MSCI EAFE ETF	7,1 %
2. Novo Nordisk A/S, cat. B	2,6 %
3. ASML Holding N.V.	2,3 %
4. Nestlé S.A.	1,5 %
5. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,5 %
6. AstraZeneca PLC	1,3 %
7. Shell PLC	1,3 %
8. Toyota Motor Corporation	1,2 %
9. SAP SE	1,2 %
10. LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE	1,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 21,2 %

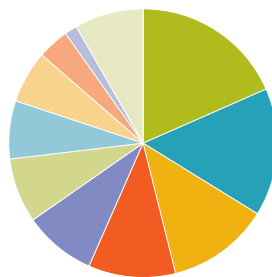
Nombre total de placements : 738

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

22,4 %	Japon
12,6 %	Royaume-Uni
10,7 %	France
10,2 %	Suisse
8,4 %	Allemagne
7,3 %	Australie
6,8 %	Pays-Bas
3,9 %	Danemark
3,2 %	Suède
1,5 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs
13,0 %	Autres



Répartition sectorielle

18,4 %	Services financiers
15,4 %	Industries
12,3 %	Soins de santé
10,5 %	Biens de consommation discrétionnaire
8,7 %	Technologies de l'information
7,8 %	Biens de consommation de base
7,0 %	Fonds d'actions internationales
6,3 %	Matières premières
3,8 %	Énergie
1,5 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs
8,3 %	Autres

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

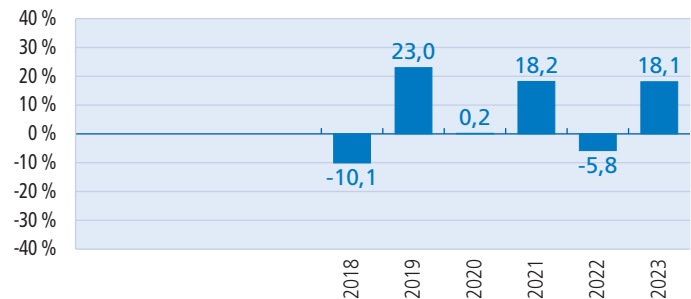
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 6 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 6 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 6 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 6 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,9 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 149 \$.
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 791 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 8,0 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 746 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez être exposé davantage au potentiel de croissance d'actions internationales
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions internationales
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,49 % de sa valeur, ce qui correspond à 5 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,45 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,49 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions internationales BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 30 août 2024, les titres de cette série ne seront plus offerts aux nouveaux investisseurs. À compter du 1^{er} septembre 2024 ou vers cette date, la commission de suivi pour cette série du fonds passera de 0,25 % à 0,50 %, soit 5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Avec prise d'effet le 22 novembre 2024 ou vers cette date, les titres de cette série changeront de désignation pour devenir des titres de série A du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	11 mars 2019	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	146,9 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,88 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions internationales. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

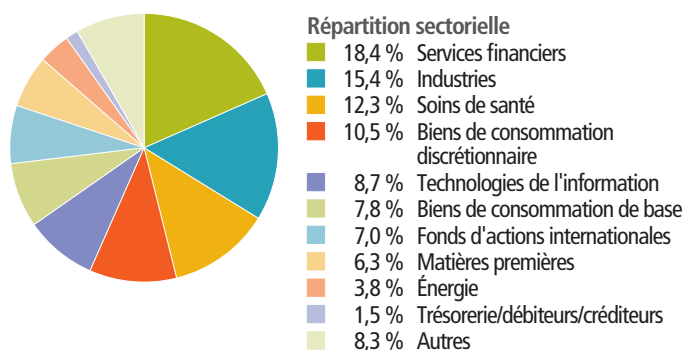
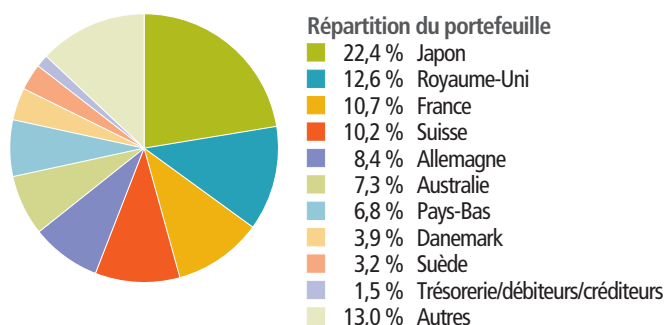
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. iShares Core MSCI EAFE ETF	7,1 %
2. Novo Nordisk A/S, cat. B	2,6 %
3. ASML Holding N.V.	2,3 %
4. Nestlé S.A.	1,5 %
5. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,5 %
6. AstraZeneca PLC	1,3 %
7. Shell PLC	1,3 %
8. Toyota Motor Corporation	1,2 %
9. SAP SE	1,2 %
10. LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE	1,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 21,2 %

Nombre total de placements : 738

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

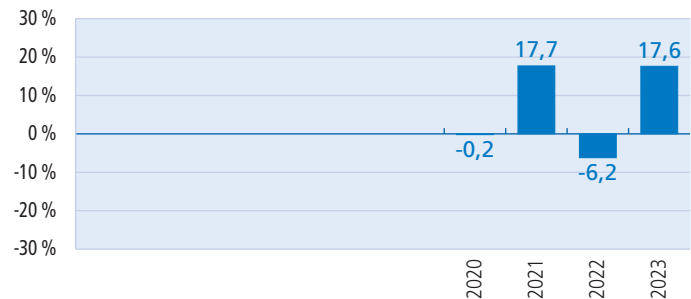
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 4 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 4 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 4 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,8 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 148 \$.
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 9,4 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 624 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez être exposé davantage au potentiel de croissance d'actions internationales
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions internationales
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 0,92 % de sa valeur, ce qui correspond à 9 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds.

0,88 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,04 %

Frais du fonds

0,92 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions internationales BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	5 mars 2008	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	146,9 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions internationales. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

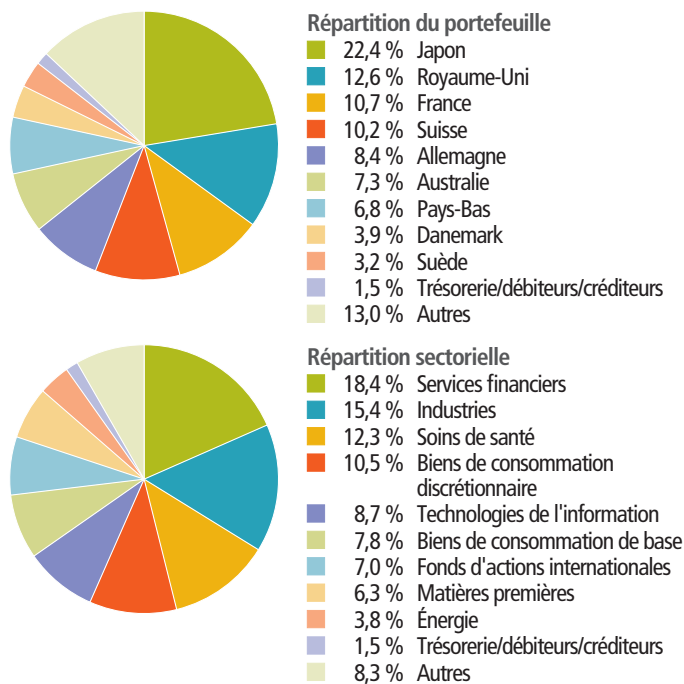
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. iShares Core MSCI EAFE ETF	7,1 %
2. Novo Nordisk A/S, cat. B	2,6 %
3. ASML Holding N.V.	2,3 %
4. Nestlé S.A.	1,5 %
5. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,5 %
6. AstraZeneca PLC	1,3 %
7. Shell PLC	1,3 %
8. Toyota Motor Corporation	1,2 %
9. SAP SE	1,2 %
10. LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE	1,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 21,2 %

Nombre total de placements : 738

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

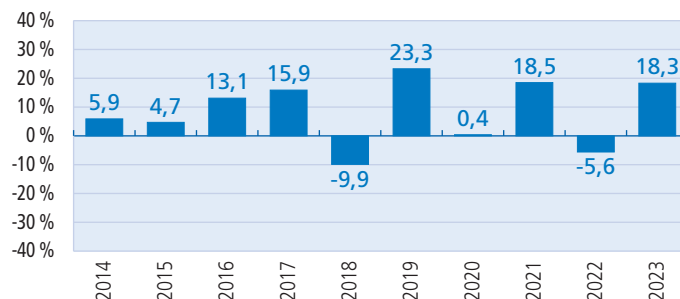
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,9 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 149 \$.
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 791 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds s'établissait à 9,0 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 367 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez être exposé davantage au potentiel de croissance d'actions internationales
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions internationales
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Certains frais d'exploitation ont été imposés à l'égard de cette série du fonds, mais ils ont été pris en charge par BMO Investissements Inc., car aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 0,85 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série A du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70142	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	2 mai 1988	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,1 milliards de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,75 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectifs de préserver la valeur de votre placement et de produire un revenu d'intérêts élevé et d'assurer la liquidité. Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire de haute qualité émis par des gouvernements et des sociétés au Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires et du papier commercial. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres étrangers. Pour la série, il est prévu de maintenir une valeur liquidative par part de 1,00 \$ en attribuant le revenu tous les jours et en le distribuant tous les mois, mais il est possible que cette valeur liquidative par part varie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

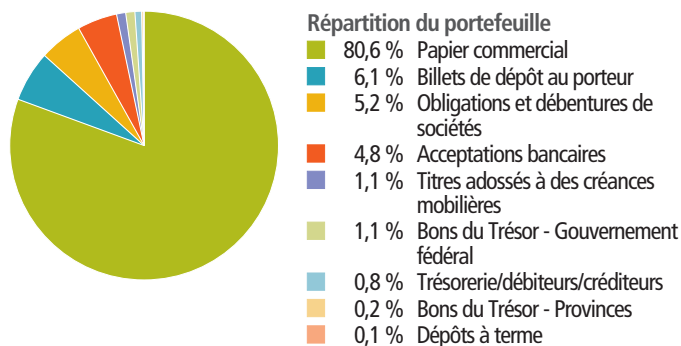
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt de premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024	1,7 %
2. Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, papier commercial, 4,771 %, 16 sept. 2024	1,6 %
3. STABLE Trust, papier commercial, 4,800 %, 18 déc. 2024	1,6 %
4. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,757 %, 8 juill. 2024	1,5 %
5. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,776 %, 23 juill. 2024	1,3 %
6. MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,801 %, 23 août 2024	1,3 %
7. Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,708 %, 23 sept. 2024	1,2 %
8. CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024	1,2 %
9. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,650 %, 18 juill. 2024	1,1 %
10. Mizuho Bank Ltd., papier commercial, 4,739 %, 19 sept. 2024	1,0 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 13,5 %

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

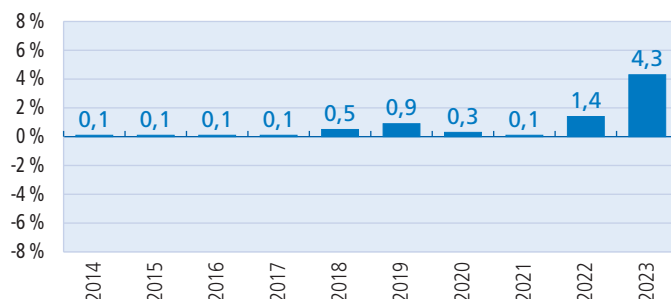
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 0 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,2 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 012 \$.
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 000 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds s'établissait à 1,0 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 105 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous recherchez un placement plus sûr à faible risque
- vous voulez un placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 0,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.	0,75 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,75 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,20 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais d'échange

Ce que vous payez

Aucuns. Vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition, des frais d'échange et des frais de rachat si vous faites un placement par l'entremise d'un courtier inscrit ou d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99142 FRH : BMO97142 FRR : BMO98142	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	11 novembre 2009	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,1 milliards de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,75 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectifs de préserver la valeur de votre placement et de produire un revenu d'intérêts élevé et d'assurer la liquidité. Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire de haute qualité émis par des gouvernements et des sociétés au Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires et du papier commercial. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres étrangers. Pour la série, il est prévu de maintenir une valeur liquidative par part de 1,00 \$ en attribuant le revenu tous les jours et en le distribuant tous les mois, mais il est possible que cette valeur liquidative par part varie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

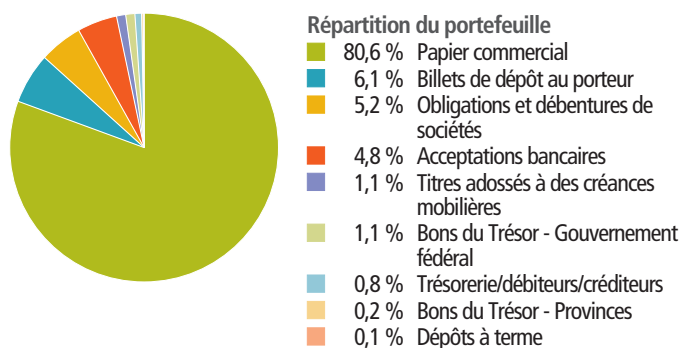
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt de premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024	1,7 %
2. Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, papier commercial, 4,771 %, 16 sept. 2024	1,6 %
3. STABLE Trust, papier commercial, 4,800 %, 18 déc. 2024	1,6 %
4. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,757 %, 8 juill. 2024	1,5 %
5. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,776 %, 23 juill. 2024	1,3 %
6. MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,801 %, 23 août 2024	1,3 %
7. Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,708 %, 23 sept. 2024	1,2 %
8. CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024	1,2 %
9. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,650 %, 18 juill. 2024	1,1 %
10. Mizuho Bank Ltd., papier commercial, 4,739 %, 19 sept. 2024	1,0 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 13,5 %

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

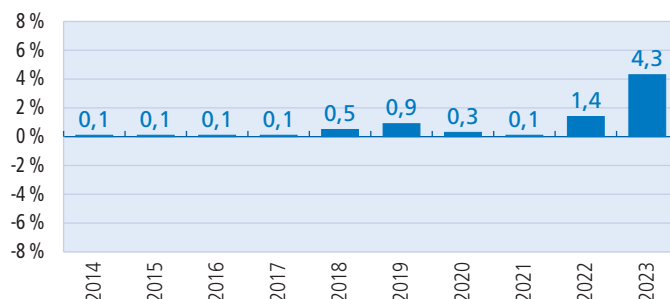
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 0 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,2 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 012 \$.
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 000 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds s'établissait à 1,0 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 105 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous recherchez un placement plus sûr à faible risque
- vous voulez un placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a qu'un seul mode avec frais d'acquisition. Le mode avec frais reportés habituels et le mode avec frais reportés réduits ne sont plus offerts pour les nouvelles souscriptions, mais l'échange de titres existants acquis selon ces modes respectifs continue d'être possible.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 2 % du montant investi	• De 0 \$ à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

Barème des frais reportés habituels	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 6,0 % Deuxième année : 5,5 % Troisième année : 5,0 % Quatrième année : 4,5 % Cinquième année : 4,0 % Sixième année : 3,0 % Septième année : 2,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés sans payer de frais de rachat. - Si vous faites racheter des parts obtenues dans le cadre d'un échange avec un autre fonds, le taux des frais de rachat est fixé en fonction de la date d'achat des titres initiaux. - Au cours de chaque année civile, jusqu'à 10 % des parts que vous détenez selon ce mode i) peuvent être rachetées en échange d'espèces, sans frais de rachat, ou ii) si elles n'ont pas déjà été rachetées, leur désignation peut être changée pour en faire des parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition. Ce montant correspond au « montant de rachat sans frais » et n'est pas cumulatif, c'est-à-dire que vous ne pouvez reporter un montant inutilisé à l'année civile suivante. - Si vous choisissez de changer la désignation de vos parts souscrites selon le mode avec frais reportés dans le cadre du montant de rachat sans frais, vos parts seront assujetties, après le changement de désignation, aux frais du fonds et autres frais applicables aux parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition.
Barème des frais reportés réduits	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 3,0 % Deuxième année : 2,0 % Troisième année : 1,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Investissements Inc. verse à la société de votre représentant une commission de 2 % du montant investi. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés réduits sans payer de frais de rachat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 0,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds.

0,75 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,00 %

Frais du fonds

0,75 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 0,20 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Frais reportés habituels - 0,20 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Si vous avez acheté vos titres selon le mode avec frais reportés habituels et que le barème des frais de rachat applicable à ces titres est échu, le taux de la commission de suivi augmentera de façon à correspondre au taux applicable aux titres achetés selon le mode avec frais d'acquisition.

Frais reportés réduits - 0,20 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais d'échange

Ce que vous payez

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais varient entre 0 et 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 30 août 2024, les titres de cette série ne seront plus offerts aux nouveaux investisseurs. Avec prise d'effet le 22 novembre 2024 ou vers cette date, les titres de cette série changeront de désignation pour devenir des titres de série A du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70138	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 avril 2012	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,1 milliards de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,38 %	Placement minimal :	150 000 \$ (initial), 5 000 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectifs de préserver la valeur de votre placement et de produire un revenu d'intérêts élevé et d'assurer la liquidité. Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire de haute qualité émis par des gouvernements et des sociétés au Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires et du papier commercial. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres étrangers. Pour la série, il est prévu de maintenir une valeur liquidative par part de 1,00 \$ en attribuant le revenu tous les jours et en le distribuant tous les mois, mais il est possible que cette valeur liquidative par part varie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

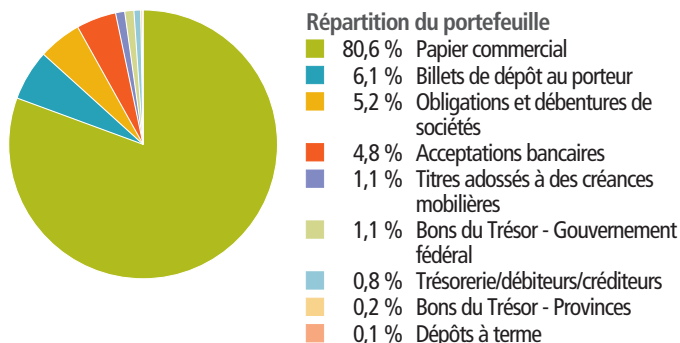
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

- | | |
|--|-------|
| 1. La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt de premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024 | 1,7 % |
| 2. Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, papier commercial, 4,771 %, 16 sept. 2024 | 1,6 % |
| 3. STABLE Trust, papier commercial, 4,800 %, 18 déc. 2024 | 1,6 % |
| 4. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,757 %, 8 juill. 2024 | 1,5 % |
| 5. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,776 %, 23 juill. 2024 | 1,3 % |
| 6. MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,801 %, 23 août 2024 | 1,3 % |
| 7. Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,708 %, 23 sept. 2024 | 1,2 % |
| 8. CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024 | 1,2 % |
| 9. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,650 %, 18 juill. 2024 | 1,1 % |
| 10. Mizuho Bank Ltd., papier commercial, 4,739 %, 19 sept. 2024 | 1,0 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements : 13,5 %

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

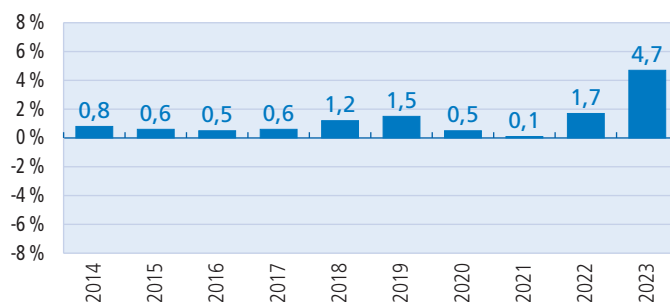
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série M du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série M du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 0 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série M du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,3 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 013 \$.
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 000 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série M du fonds s'établissait à 1,4 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 149 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un placement plus sûr à faible risque
- vous voulez un placement à court terme.

Les parts de série M conviennent aux investisseurs qui souhaitent investir au moins 150 000 \$ dans la série.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série M du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série M du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série M du fonds s'élevaient à 0,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 4 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série M du fonds.	0,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,38 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,20 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais d'échange

Ce que vous payez

Aucuns. Vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition, des frais d'échange et des frais de rachat si vous faites un placement par l'entremise d'un courtier inscrit ou d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95142	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	11 novembre 2009	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,1 milliards de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,13 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectifs de préserver la valeur de votre placement et de produire un revenu d'intérêts élevé et d'assurer la liquidité. Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire de haute qualité émis par des gouvernements et des sociétés au Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires et du papier commercial. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres étrangers. Pour la série, il est prévu de maintenir une valeur liquidative par part de 1,00 \$ en attribuant le revenu tous les jours et en le distribuant tous les mois, mais il est possible que cette valeur liquidative par part varie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

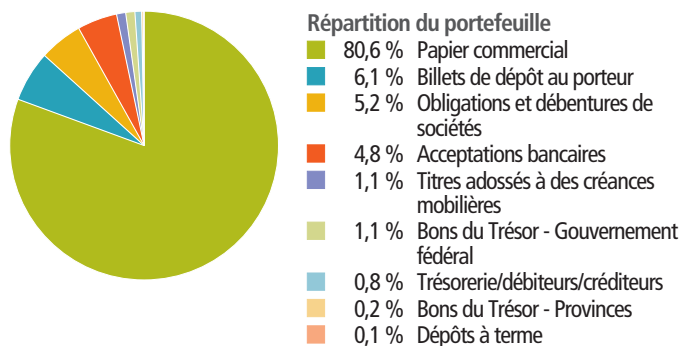
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt de premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024	1,7 %
2. Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, papier commercial, 4,771 %, 16 sept. 2024	1,6 %
3. STABLE Trust, papier commercial, 4,800 %, 18 déc. 2024	1,6 %
4. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,757 %, 8 juill. 2024	1,5 %
5. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,776 %, 23 juill. 2024	1,3 %
6. MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,801 %, 23 août 2024	1,3 %
7. Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,708 %, 23 sept. 2024	1,2 %
8. CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024	1,2 %
9. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,650 %, 18 juill. 2024	1,1 %
10. Mizuho Bank Ltd., papier commercial, 4,739 %, 19 sept. 2024	1,0 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 13,5 %

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

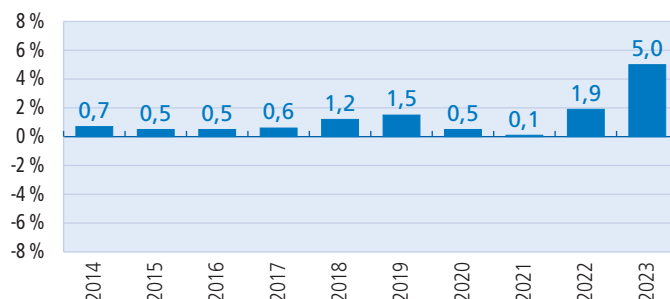
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 0 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,3 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 013 \$.
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 000 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds s'établissait à 1,5 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 161 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous recherchez un placement plus sûr à faible risque
- vous voulez un placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 1 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,13 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	10 mai 2010	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,1 milliards de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque mois (le revenu net) et en décembre (les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectifs de préserver la valeur de votre placement et de produire un revenu d'intérêts élevé et d'assurer la liquidité. Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire de haute qualité émis par des gouvernements et des sociétés au Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires et du papier commercial. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres étrangers. Pour la série, il est prévu de maintenir une valeur liquidative par part de 1,00 \$ en attribuant le revenu tous les jours et en le distribuant tous les mois, mais il est possible que cette valeur liquidative par part varie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

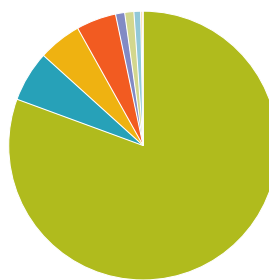
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt de premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024	1,7 %
2. Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, papier commercial, 4,771 %, 16 sept. 2024	1,6 %
3. STABLE Trust, papier commercial, 4,800 %, 18 déc. 2024	1,6 %
4. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,757 %, 8 juill. 2024	1,5 %
5. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,776 %, 23 juill. 2024	1,3 %
6. MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,801 %, 23 août 2024	1,3 %
7. Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,708 %, 23 sept. 2024	1,2 %
8. CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024	1,2 %
9. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,650 %, 18 juill. 2024	1,1 %
10. Mizuho Bank Ltd., papier commercial 4,739 %, 19 sept. 2024	1,0 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 13,5 %

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Répartition du portefeuille

80,6 %	Papier commercial
6,1 %	Billets de dépôt au porteur
5,2 %	Obligations et débetures de sociétés
4,8 %	Acceptations bancaires
1,1 %	Titres adossés à des créances mobilières
1,1 %	Bons du Trésor - Gouvernement fédéral
0,8 %	Trésorerie/débiteurs/créditeurs
0,2 %	Bons du Trésor - Provinces
0,1 %	Dépôts à terme

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

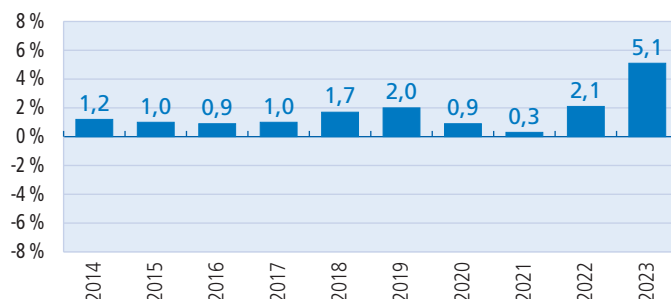
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 0 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,4 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 014 \$.
Pire rendement	0,1 %	30 avril 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 001 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds s'établissait à 1,8 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 195 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous recherchez un placement plus sûr à faible risque
- vous voulez un placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Des frais distincts sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,00 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70105	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,87 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

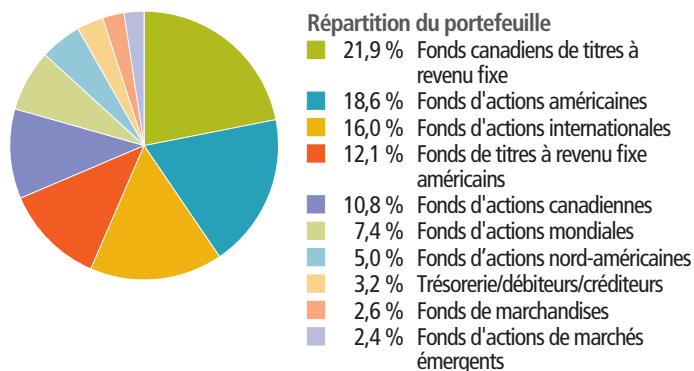
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$.
Pire rendement	-11,0 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 890 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds depuis sa création s'établissait à 3,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 143 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 1,89 % de sa valeur, ce qui correspond à 19 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.	1,87 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,89 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99105	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,89 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

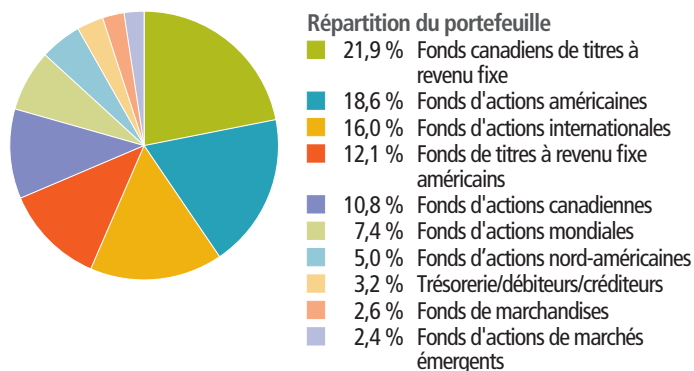
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$.
Pire rendement	-11,0 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 890 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds depuis sa création s'établissait à 3,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 143 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 1,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 19 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,91 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.
Frais d'échange	Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70106	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	FAI : BMO99106	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,88 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

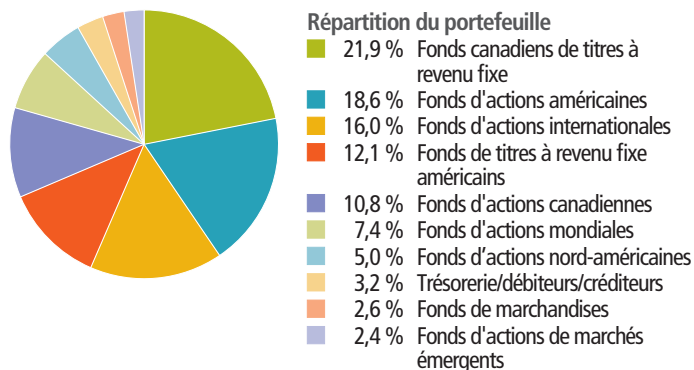
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série T6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série T6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$.
Pire rendement	-11,0 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 890 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série T6 du fonds depuis sa création s'établissait à 3,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 143 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série T6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque mode de souscription.

Sans frais d'acquisition - Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat si vous achetez, demandez le rachat ou échangez des parts de la série du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série T6 du fonds s'élevaient à 1,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 19 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série T6 du fonds.	1,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,90 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95105	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,74 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

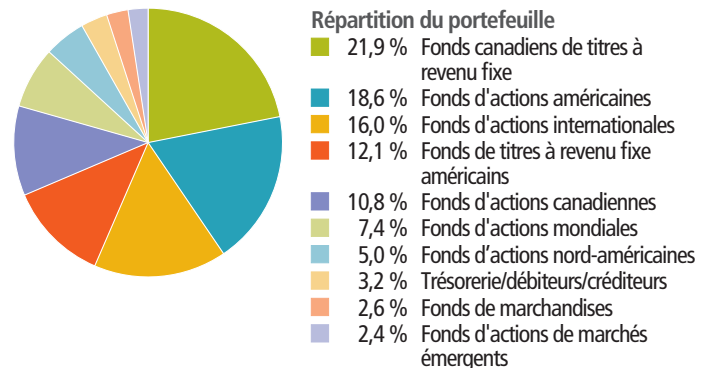
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 088 \$.
Pire rendement	-10,7 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 893 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 4,7 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 195 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,76 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,74 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,76 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO36106	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,77 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

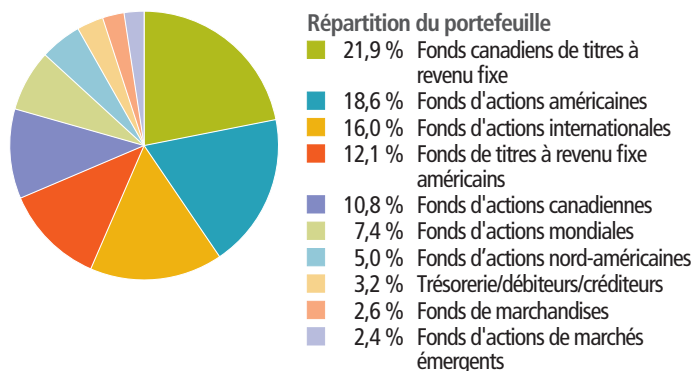
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,7 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 087 \$.
Pire rendement	-10,7 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 893 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F6 du fonds depuis sa création s'établissait à 4,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 191 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F6 du fonds s'élevaient à 0,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F6 du fonds.	0,77 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F6

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F6 uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	9 août 2021	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,16 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

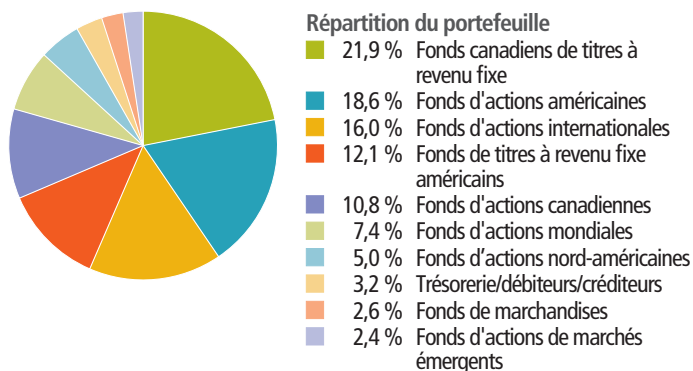
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

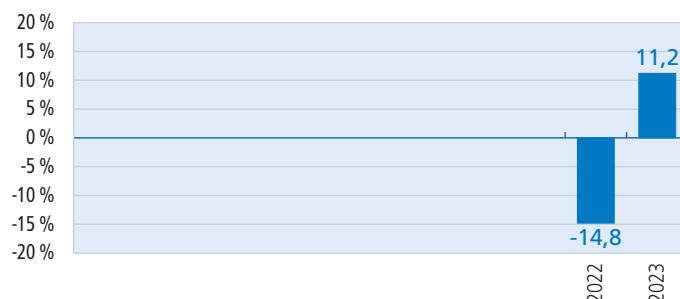
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 2 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 2 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 2 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 2 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,6 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 086 \$.
Pire rendement	-10,8 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 892 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 1,8 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 055 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 1,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 12 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds.

1,16 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,35 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 3,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille équilibré durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	102,4 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la possibilité d'une plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

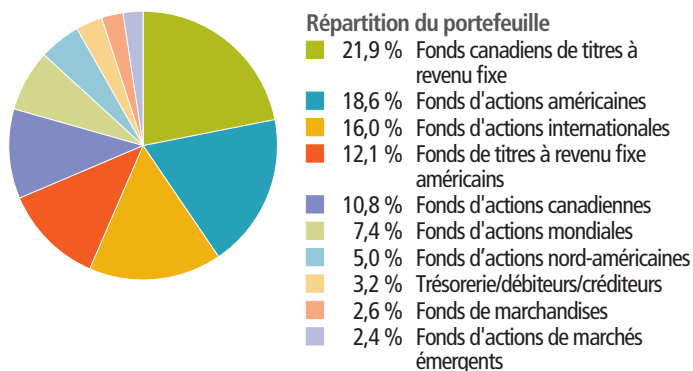
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	18,6 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	16,0 %
3. BMO Fonds d'obligations durables, série I	12,8 %
4. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	8,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	6,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	6,7 %
7. FINB BMO Canada ESG Leaders	5,6 %
8. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	5,2 %
9. BMO Fonds leadership féminin, série I	5,0 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	3,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,5 %

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 088 \$.
Pire rendement	-10,6 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 894 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds depuis sa création s'établissait à 5,3 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 222 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez obtenir un placement équilibré qui présente une certaine possibilité d'appréciation du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,60 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70103	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,95 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

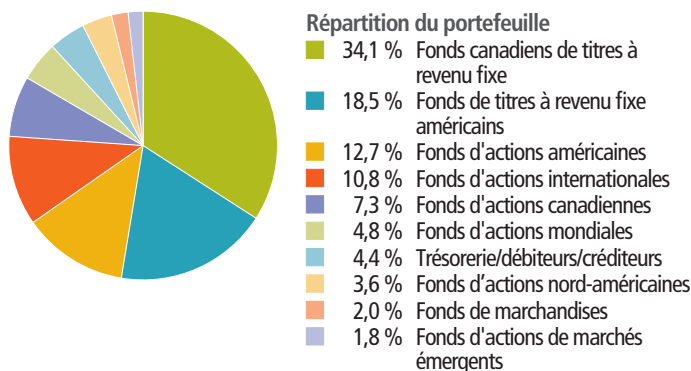
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,1 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 081 \$.
Pire rendement	-9,4 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 906 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds depuis sa création s'établissait à 1,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 043 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 1,97 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

1,95 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,97 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99103	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,98 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

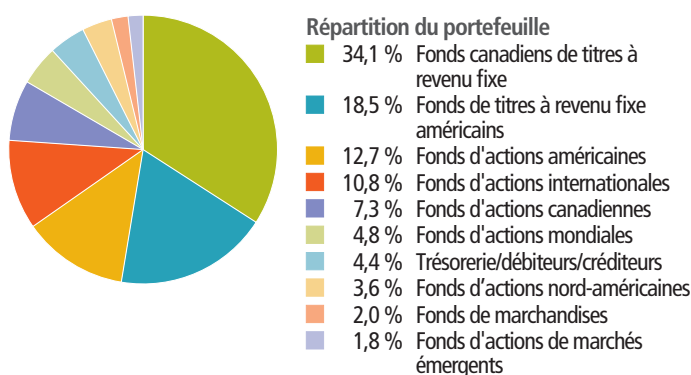
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,1 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 081 \$.
Pire rendement	-9,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 905 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds depuis sa création s'établissait à 1,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 043 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 2,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.
Frais d'échange	Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70104	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	FAI : BMO99104	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,97 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

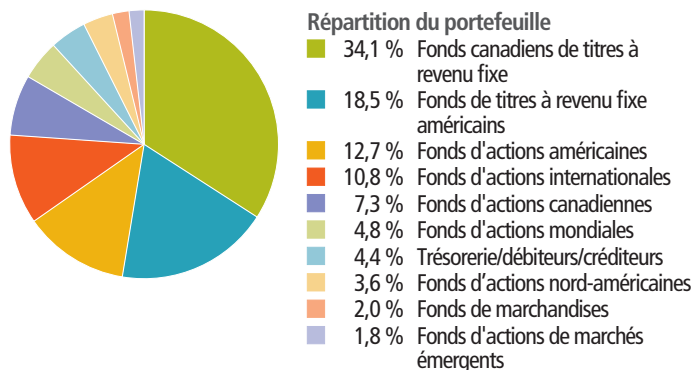
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série T6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série T6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,1 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 081 \$.
Pire rendement	-9,4 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 906 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série T6 du fonds depuis sa création s'établissait à 1,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 047 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série T6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque mode de souscription.

Sans frais d'acquisition - Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat si vous achetez, demandez le rachat ou échangez des parts de la série du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série T6 du fonds s'élevaient à 1,99 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série T6 du fonds.	1,97 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,99 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95103	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,85 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

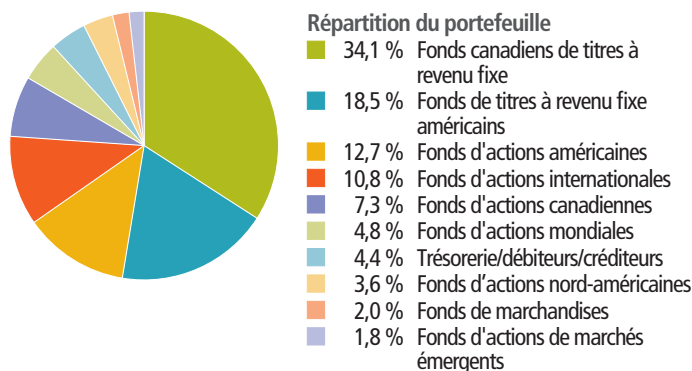
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$.
Pire rendement	-9,2 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 908 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 2,3 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 092 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 9 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,85 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : serviceclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO36104	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,85 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

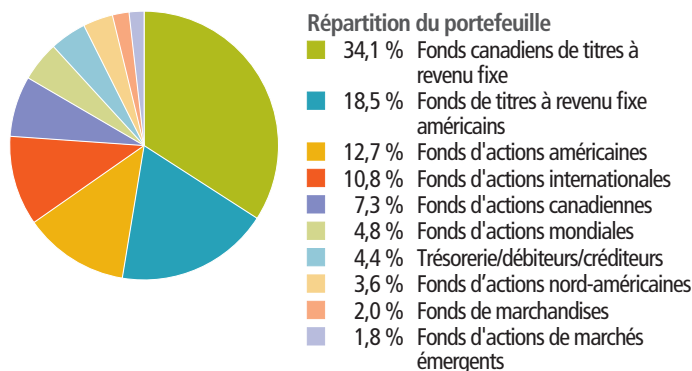
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$.
Pire rendement	-9,2 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 908 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F6 du fonds depuis sa création s'établissait à 2,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 088 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F6 du fonds s'élevaient à 0,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 9 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,85 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F6

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F6 uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealacientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	9 août 2021	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,24 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

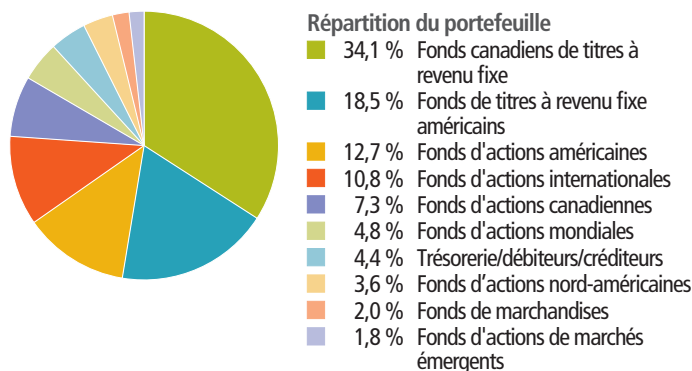
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 2 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 2 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 2 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 2 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$.
Pire rendement	-9,3 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 907 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 0,4 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 012 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 1,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 13 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

1,24 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,26 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,35 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 3,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille conservateur durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	25,0 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une plus-value modérée en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

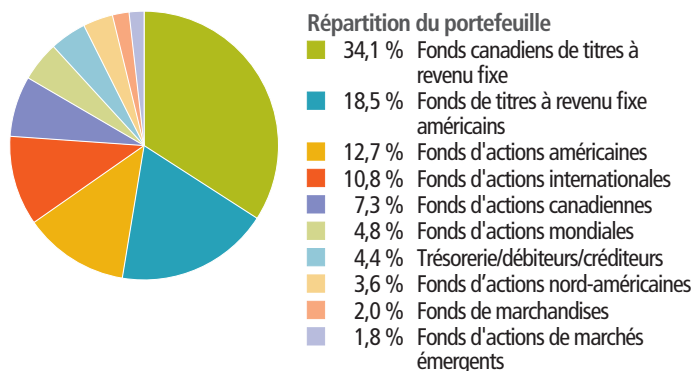
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	20,2 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	13,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	12,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	10,8 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	10,8 %
6. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	4,8 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,4 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	4,2 %
9. FINB BMO Canada ESG Leaders	3,9 %
10. BMO Fonds leadership féminin, série I	3,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 88,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,5 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 085 \$.
Pire rendement	-9,1 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 909 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds depuis sa création s'établissait à 2,9 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 117 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité qui pourrait vous procurer une plus-value du capital
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,60 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70337	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,03 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

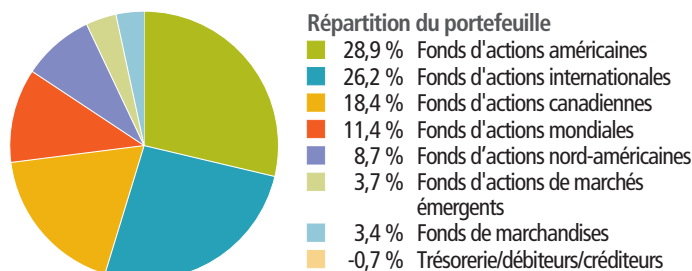
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série A, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série A, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds depuis sa création s'établissait à 18,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 206 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 2,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 21 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

2,03 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

2,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99337	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,90 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

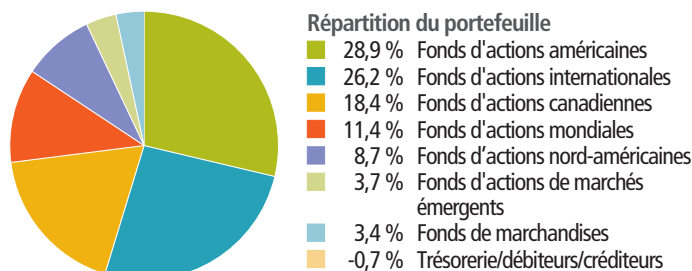
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série Conseiller, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série Conseiller, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds depuis sa création s'établissait à 18,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 207 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 1,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	1,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO34337	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,03 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

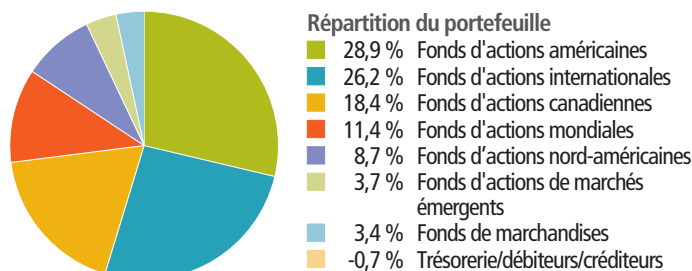
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série T6, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série T6, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série T6 du fonds depuis sa création s'établissait à 18,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 206 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série T6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque mode de souscription.

Sans frais d'acquisition - Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat si vous achetez, demandez le rachat ou échangez des parts de la série du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série T6 du fonds s'élevaient à 2,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 21 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série T6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,03 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95337	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,90 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

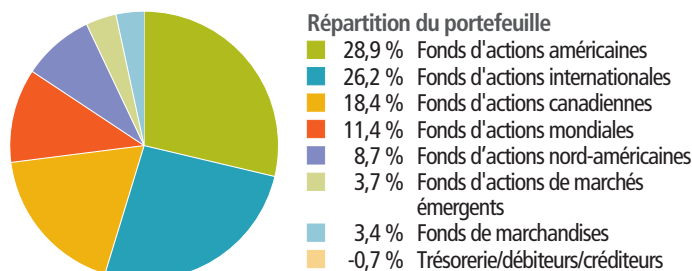
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série F, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série F, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 19,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 222 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,90 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : serviceclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO36337	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,90 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

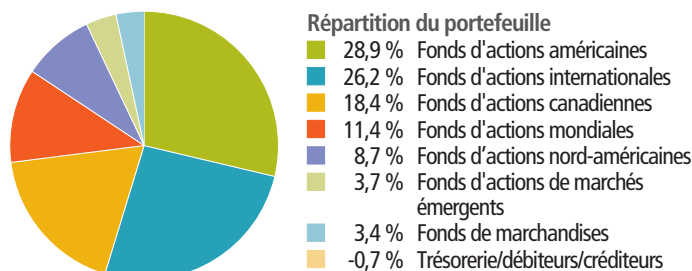
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série F6, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série F6, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F6 du fonds depuis sa création s'établissait à 19,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 222 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F6 du fonds s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,90 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F6

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F6 uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : serviceclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,30 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

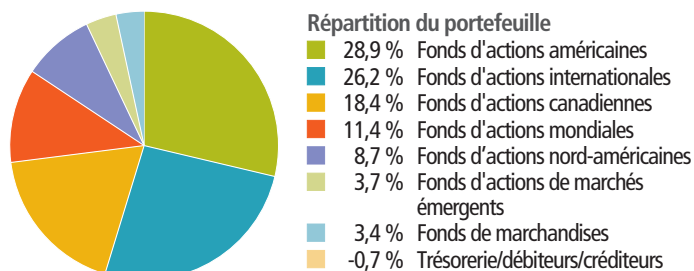
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série G, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série G, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 19,0 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 216 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 1,35 % de sa valeur, ce qui correspond à 14 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

1,30 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

1,35 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,35 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 3,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille actions de croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1 million de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

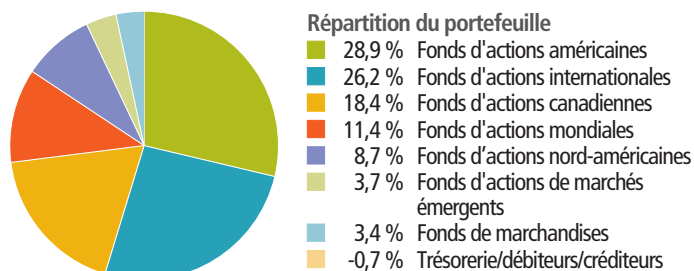
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	28,9 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	26,2 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	10,3 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	9,6 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	8,8 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	8,7 %
7. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,7 %
8. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	3,4 %
9. BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable, série I	1,1 %
10. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	-0,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 100,0 %

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série I, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série I, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds depuis sa création s'établissait à 20,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 234 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement axé sur les actions de croissance dont le capital pourrait s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,05 % de sa valeur, ce qui correspond à 1 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Certains frais d'exploitation ont été imposés à l'égard de cette série du fonds, mais ils ont été pris en charge par BMO Investissements Inc., car aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	0,05 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,60 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70107	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,89 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

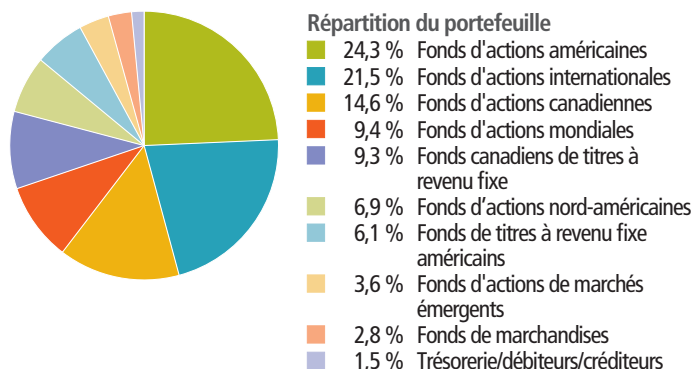
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,0 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 090 \$.
Pire rendement	-12,4 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 876 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds depuis sa création s'établissait à 6,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 263 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 1,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 19 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.

1,89 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,91 %

**Taux annuel (en % de
la valeur de la série)**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissiez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99107	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,90 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

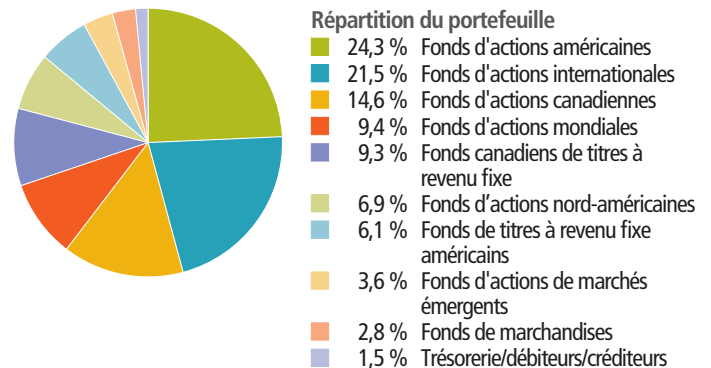
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,0 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 090 \$.
Pire rendement	-12,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 875 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds depuis sa création s'établissait à 6,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 263 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 1,92 % de sa valeur, ce qui correspond à 19 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,92 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70108	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	FAI : BMO99108	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,88 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

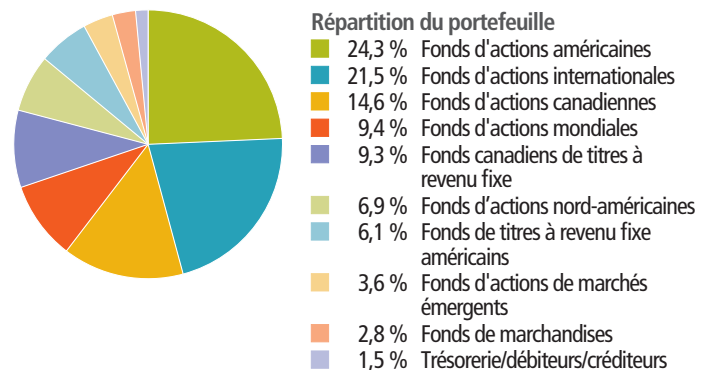
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série T6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série T6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,0 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 090 \$.
Pire rendement	-12,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 875 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série T6 du fonds depuis sa création s'établissait à 6,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 263 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série T6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque mode de souscription.

Sans frais d'acquisition - Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat si vous achetez, demandez le rachat ou échangez des parts de la série du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	De 0 à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	- Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. - Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série T6 du fonds s'élevaient à 1,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 19 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série T6 du fonds.	1,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,90 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95107	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,77 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

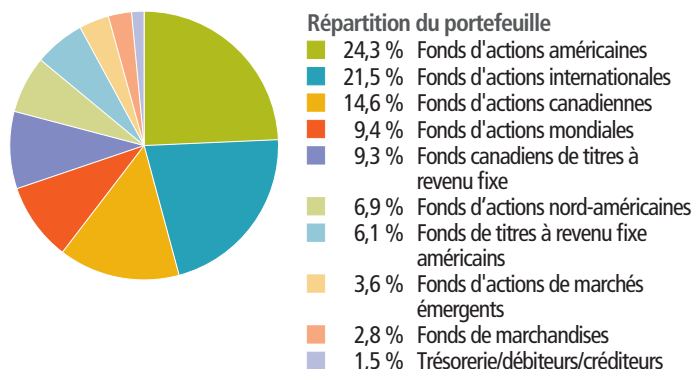
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,3 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 093 \$.
Pire rendement	-12,2 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 878 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 7,4 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 319 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,77 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO36108	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,74 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

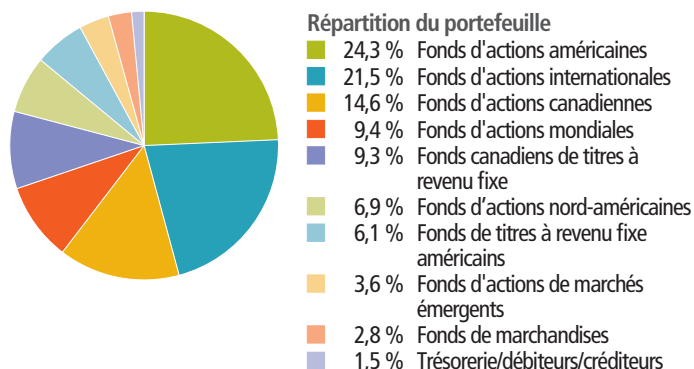
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,2 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 092 \$.
Pire rendement	-12,2 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 878 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F6 du fonds depuis sa création s'établissait à 7,4 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 319 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F6 du fonds s'élevaient à 0,76 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,74 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,76 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.
Frais d'échange	Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.
Frais de la série F6	Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F6 uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	9 août 2021	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,17 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

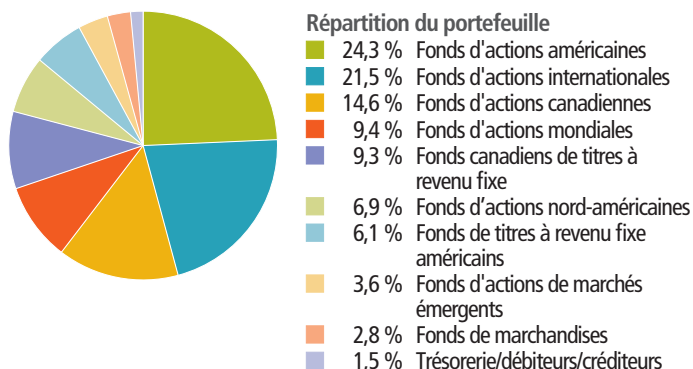
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 2 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 2 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 2 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 2 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,1 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 091 \$.
Pire rendement	-12,3 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 877 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 3,3 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 102 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 1,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 12 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds.

1,17 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,35 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 3,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille croissance durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	61,0 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une approche de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents choisis en fonction de critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

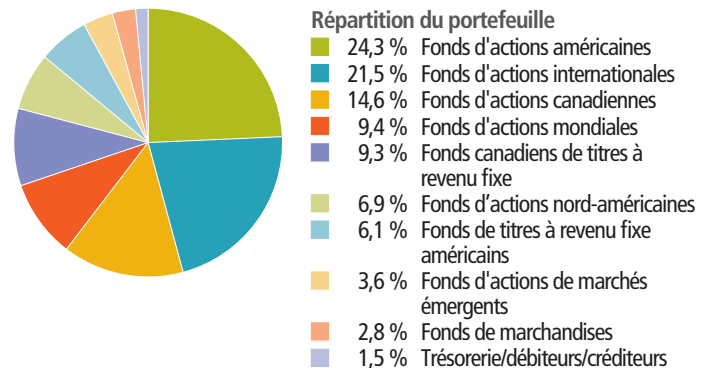
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	24,3 %
2. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	21,5 %
3. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8,6 %
4. FINB BMO Canada ESG Leaders	7,5 %
5. BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables, série I	7,1 %
6. BMO Fonds leadership féminin, série I	6,9 %
7. BMO Fonds d'obligations durables, série I	5,8 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,4 %
9. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF	3,6 %
10. The Royal Mint, titres Physical Gold ETC	2,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 92,5 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 janvier 2021	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$.
Pire rendement	-12,1 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 879 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds depuis sa création s'établissait à 8,0 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 348 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- BMO Global Innovators Fund - Advisor Series
- BMO Global Innovators Fund - Series I
- BMO Global Innovators Fund - Series T6
- BMO Global Innovators Fund - Series F
- BMO Global Innovators Fund - Series A
- BMO Global Innovators Fund - Series F6
- BMO Global Innovators Fund - ETF Series
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,60 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70101	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,98 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

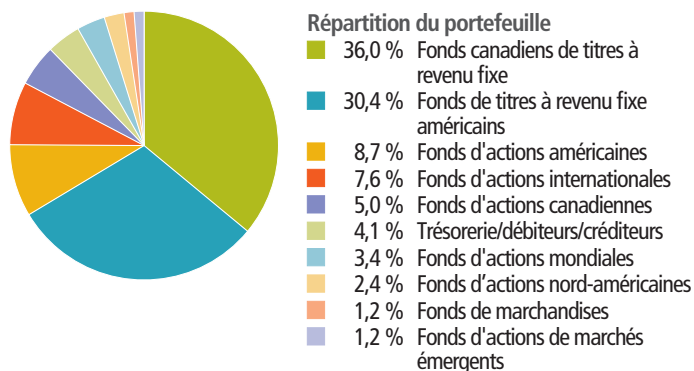
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,7 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 077 \$.
Pire rendement	-8,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 915 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds depuis sa création s'établissait à -0,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 977 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 2,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

1,98 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99101	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,98 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

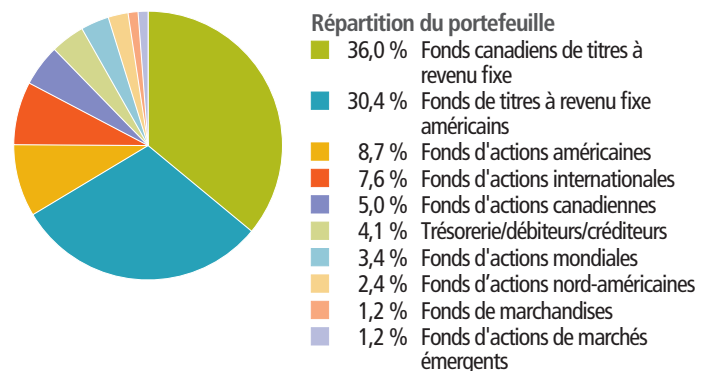
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,7 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 077 \$.
Pire rendement	-8,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 915 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds depuis sa création s'établissait à -0,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 981 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 2,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.
Frais d'échange	Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70102	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	FAI : BMO99102	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,98 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

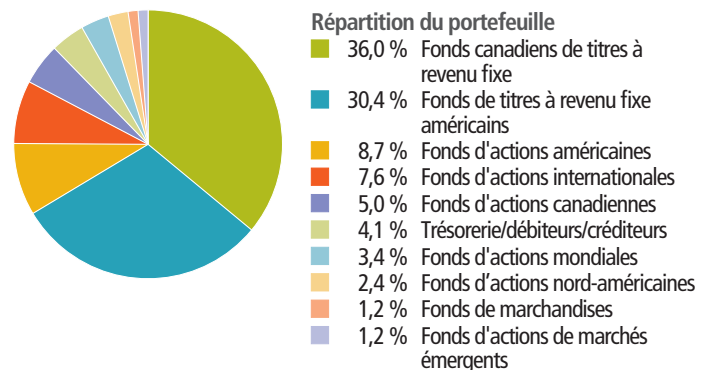
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série T6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série T6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,7 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 077 \$.
Pire rendement	-8,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 915 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série T6 du fonds depuis sa création s'établissait à -0,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 981 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série T6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque mode de souscription.

Sans frais d'acquisition - Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat si vous achetez, demandez le rachat ou échangez des parts de la série du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série T6 du fonds s'élevaient à 2,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série T6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend du mode de souscription que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95101	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,85 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

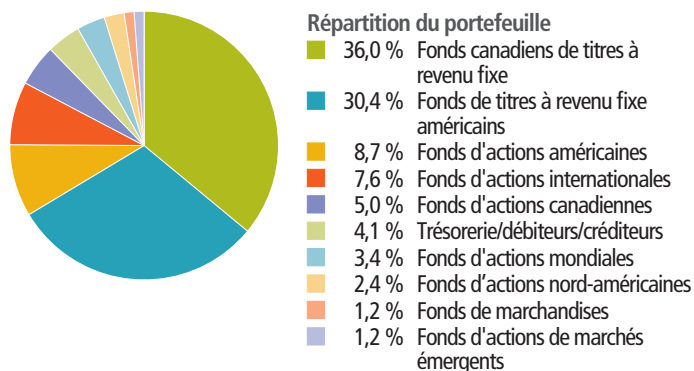
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,0 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 080 \$.
Pire rendement	-8,3 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 917 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 0,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 023 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 9 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,85 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO36102	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Distributions :	Chaque mois (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,85 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

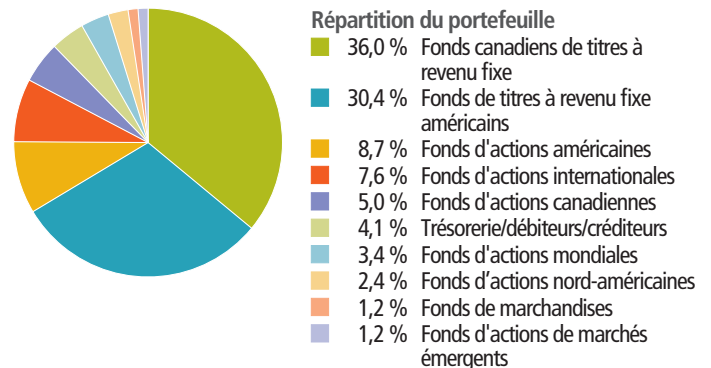
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F6 du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F6 du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,0 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 080 \$.
Pire rendement	-8,3 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 917 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F6 du fonds depuis sa création s'établissait à 0,5 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 020 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui détiennent des titres à l'extérieur d'un régime enregistré BMO et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F6 du fonds s'élevaient à 0,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 9 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série F6 du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,85 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F6

Les parts de série F6 conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F6 uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	9 août 2021	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,24 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

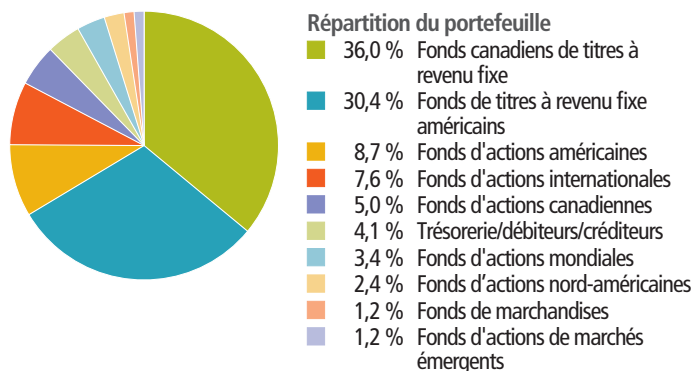
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 2 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 2 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 2 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 2 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,9 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 079 \$.
Pire rendement	-8,5 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 915 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à -0,8 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 976 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 1,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 13 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

1,24 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,26 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,35 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 3,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu durable BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	14 septembre 2020	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,9 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de préserver la valeur de votre placement et d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe mondiaux choisis au moyen d'une méthode de placement responsable. Le fonds investira généralement dans des fonds sous-jacents qui respectent certains critères ESG, lesquels fonds sous-jacents devraient être principalement ou exclusivement des fonds que nous, un membre de notre groupe ou une personne qui a des liens avec nous gérons.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

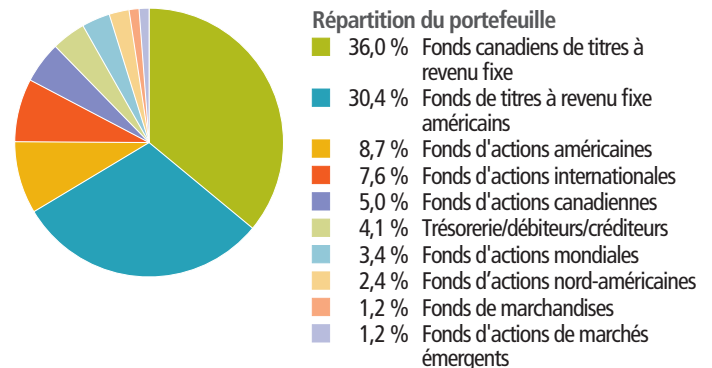
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. BMO Fonds d'obligations durables, série I	25,1 %
2. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	22,3 %
3. FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	8,7 %
4. FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	7,6 %
5. FINB BMO obligations de gouvernements	7,3 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	7,0 %
7. Trésorerie/débiteurs/créditeurs	4,1 %
8. FINB BMO ESG obligations de sociétés	3,6 %
9. BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	3,4 %
10. FINB BMO Canada ESG Leaders	2,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 91,7 %

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 3 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 3 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,2 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 082 \$.
Pire rendement	-8,1 %	30 juin 2022	vos placement chuterait pour s'établir à 919 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds depuis sa création s'établissait à 1,3 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 051 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez détenir un placement comportant un risque limité dont le capital pourrait quelque peu s'apprécier
- vous recherchez un placement qui utilise une méthode de placement responsable
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 1,60 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série Conseiller du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70722	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	7 janvier 1997	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,6 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,99 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions américaines. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

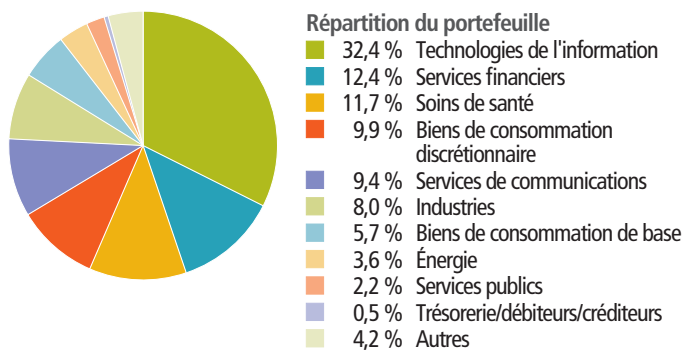
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Microsoft Corporation	7,2 %
2. NVIDIA Corporation	6,6 %
3. Apple Inc.	6,6 %
4. Alphabet Inc.	4,3 %
5. Amazon.com, Inc.	3,9 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,4 %
7. Berkshire Hathaway Inc., cat. B	1,6 %
8. Eli Lilly and Company	1,6 %
9. Broadcom Inc.	1,5 %
10. JPMorgan Chase & Co.	1,3 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 37,0 %

Nombre total de placements : 501

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

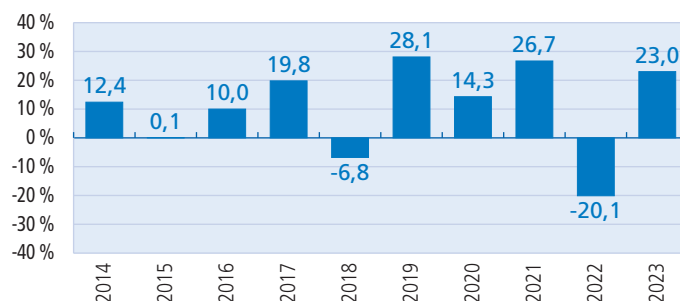
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,3 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 193 \$.
Pire rendement	-20,3 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 797 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds s'établissait à 10,7 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 764 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez une plus grande exposition au potentiel de croissance du marché boursier américain
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions américaines
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 1,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.	0,99 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95722	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	5 mai 2017	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,6 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,39 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions américaines. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

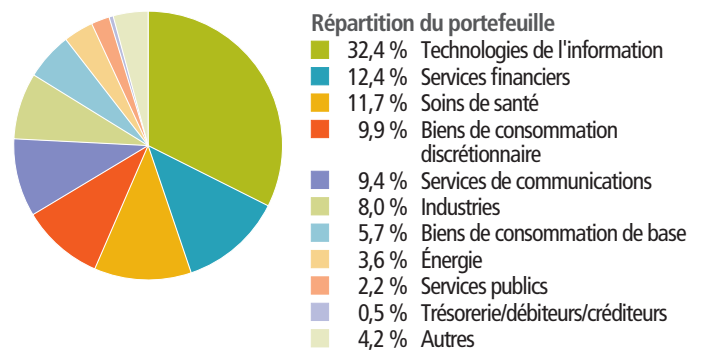
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Microsoft Corporation	7,2 %
2. NVIDIA Corporation	6,6 %
3. Apple Inc.	6,6 %
4. Alphabet Inc.	4,3 %
5. Amazon.com, Inc.	3,9 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,4 %
7. Berkshire Hathaway Inc., cat. B	1,6 %
8. Eli Lilly and Company	1,6 %
9. Broadcom Inc.	1,5 %
10. JPMorgan Chase & Co.	1,3 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 37,0 %

Nombre total de placements : 501

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

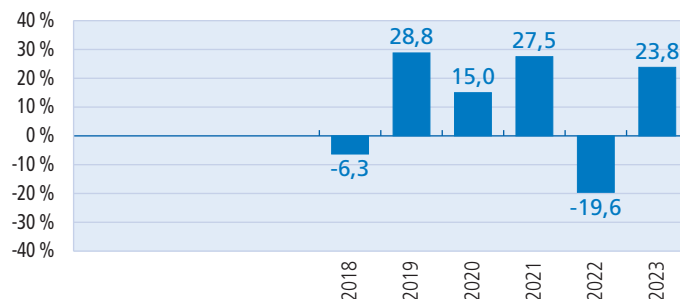
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 6 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 6 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 6 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 6 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,4 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 194 \$.
Pire rendement	-20,2 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 798 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds depuis sa création s'établissait à 12,1 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 287 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez une plus grande exposition au potentiel de croissance du marché boursier américain
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions américaines
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 4 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,39 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,40 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 30 août 2024, les titres de cette série ne seront plus offerts aux nouveaux investisseurs. À compter du 1^{er} septembre 2024 ou vers cette date, la commission de suivi pour cette série du fonds passera de 0,25 % à 0,50 %, soit 5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Avec prise d'effet le 22 novembre 2024 ou vers cette date, les titres de cette série changeront de désignation pour devenir des titres de série A du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	11 mars 2019	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,6 milliard de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,83 %	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions américaines. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

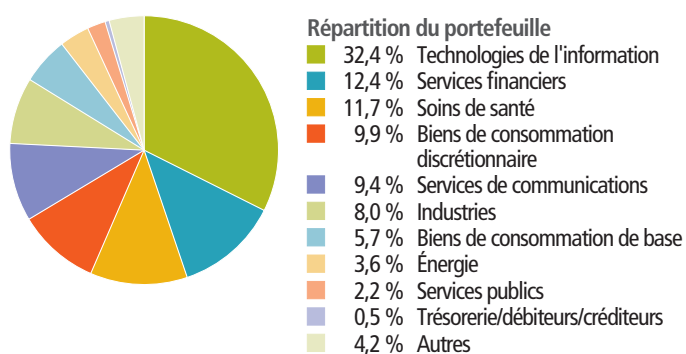
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Microsoft Corporation	7,2 %
2. NVIDIA Corporation	6,6 %
3. Apple Inc.	6,6 %
4. Alphabet Inc.	4,3 %
5. Amazon.com, Inc.	3,9 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,4 %
7. Berkshire Hathaway Inc., cat. B	1,6 %
8. Eli Lilly and Company	1,6 %
9. Broadcom Inc.	1,5 %
10. JPMorgan Chase & Co.	1,3 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 37,0 %

Nombre total de placements : 501

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

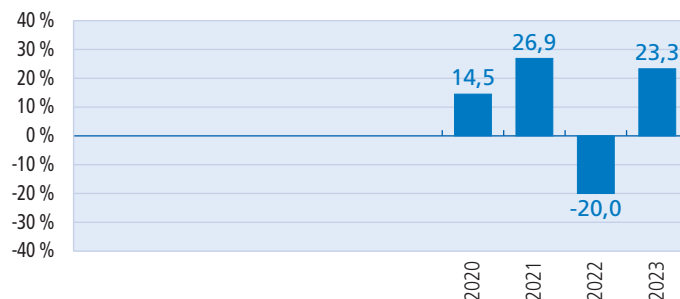
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série G du fonds au cours des 4 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série G du fonds au cours des 4 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série G du fonds sur 3 mois au cours des 4 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,3 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 193 \$.
Pire rendement	-20,3 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 797 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série G du fonds depuis sa création s'établissait à 12,8 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 915 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez une plus grande exposition au potentiel de croissance du marché boursier américain
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions américaines
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série G du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série G du fonds s'élevaient à 0,84 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série G du fonds.

0,83 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

0,84 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	4 novembre 2013	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,6 milliard de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions américaines. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction des fonds négociés en bourse. Le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

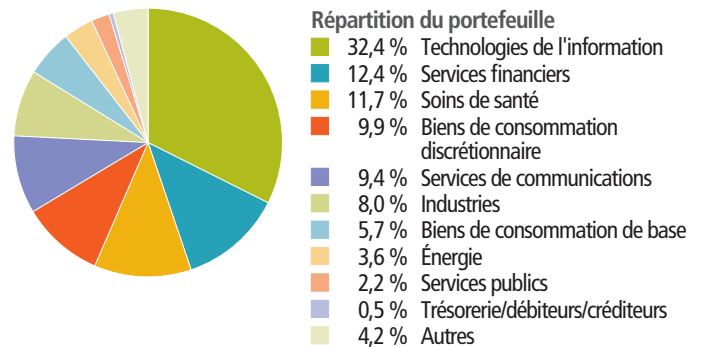
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Microsoft Corporation	7,2 %
2. NVIDIA Corporation	6,6 %
3. Apple Inc.	6,6 %
4. Alphabet Inc.	4,3 %
5. Amazon.com, Inc.	3,9 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,4 %
7. Berkshire Hathaway Inc., cat. B	1,6 %
8. Eli Lilly and Company	1,6 %
9. Broadcom Inc.	1,5 %
10. JPMorgan Chase & Co.	1,3 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 37,0 %

Nombre total de placements : 501

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

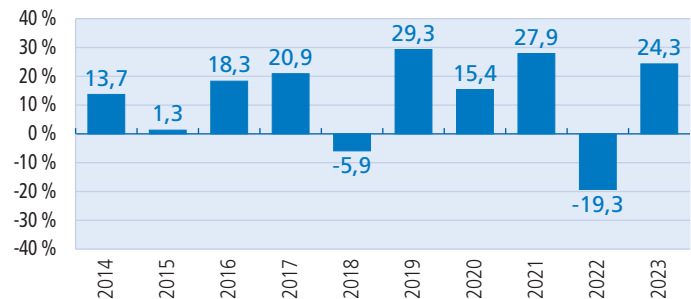
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,6 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 196 \$.
Pire rendement	-20,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 799 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds s'établissait à 12,6 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 276 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous souhaitez une plus grande exposition au potentiel de croissance du marché boursier américain
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions américaines
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Certains frais d'exploitation ont été imposés à l'égard de cette série du fonds, mais ils ont été pris en charge par BMO Investissements Inc., car aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 0,80 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série A du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70723	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	\$ US BMO70823	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Date de création de la série :	7 janvier 1997	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,49 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

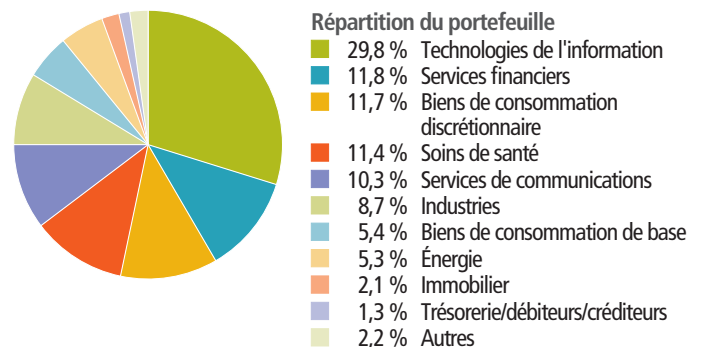
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

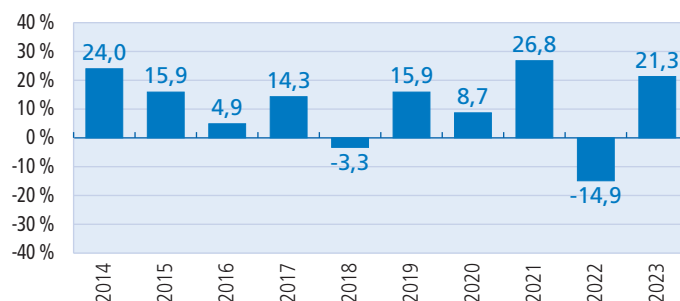
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,7 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 157 \$.
Pire rendement	-16,6 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 834 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A du fonds s'établissait à 11,9 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 078 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez ou faites racheter des parts de série A du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 2,50 % de sa valeur, ce qui correspond à 25 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A du fonds.	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	2,50 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO70768	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	2 mai 2016	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

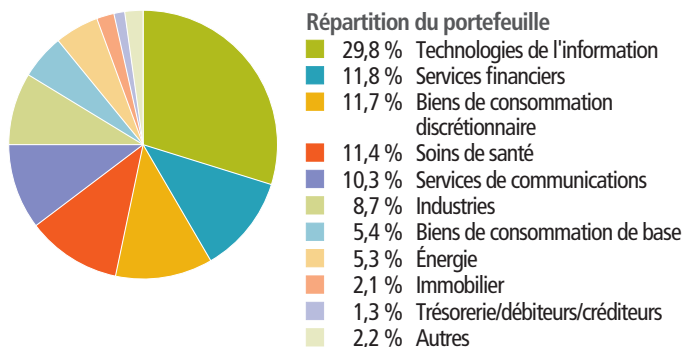
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

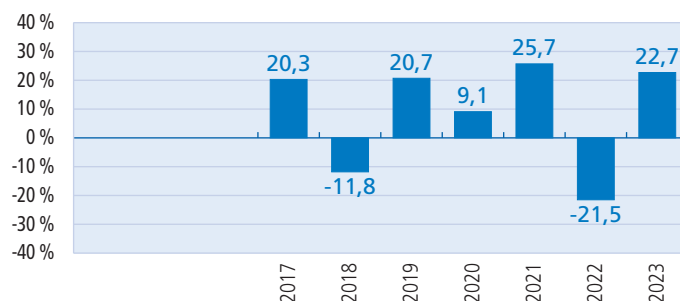
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A (couverte) du fonds au cours des 7 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série A (couverte) du fonds au cours des 7 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 7 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série A (couverte) du fonds sur 3 mois au cours des 7 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,5 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 195 \$.
Pire rendement	-23,6 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 764 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série A (couverte) du fonds depuis sa création s'établissait à 9,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 131 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série A (couverte) sont destinées à des investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition à des placements américains, tout en minimisant leur exposition aux fluctuations entre le dollar américain et le dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A (couverte) du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série A (couverte) du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série A (couverte) du fonds s'élevaient à 2,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 25 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série A (couverte) du fonds.

2,50 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

2,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Sans frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Aucuns. Toutefois, vous pourriez être tenu de payer des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur des titres échangés si vous faites un placement par l'entremise d'un représentant d'une société autre que BMO Investissements Inc.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99723 FRH : BMO97723 FRR : BMO98723	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	\$ US FAI : BMO79723 FRH : BMO77723 FRR : BMO78723	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Date de création de la série :	1 ^{er} avril 2013	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,49 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

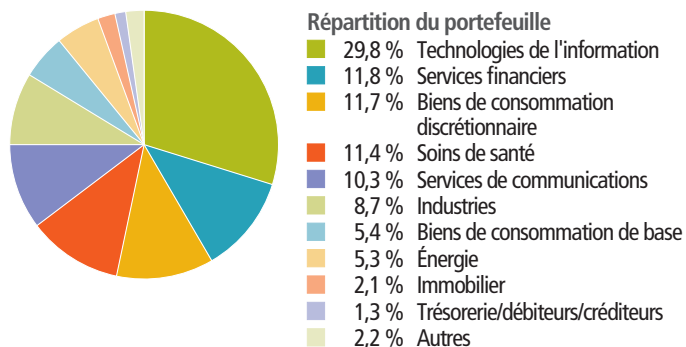
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

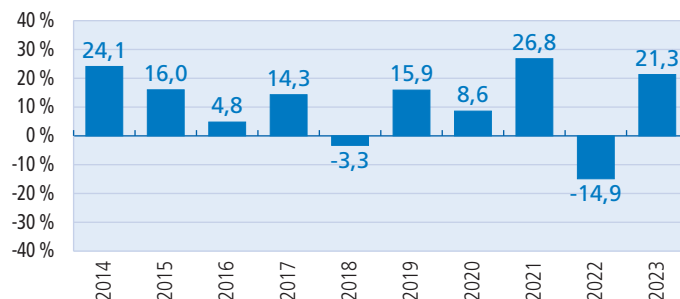
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,7 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 157 \$.
Pire rendement	-16,6 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 834 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller du fonds s'établissait à 11,9 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 078 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a qu'un seul mode avec frais d'acquisition. Le mode avec frais reportés habituels et le mode avec frais reportés réduits ne sont plus offerts pour les nouvelles souscriptions, mais l'échange de titres existants acquis selon ces modes respectifs continue d'être possible.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	De 0 à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	- Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. - Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.
Barème des frais reportés habituels	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 6,0 % Deuxième année : 5,5 % Troisième année : 5,0 % Quatrième année : 4,5 % Cinquième année : 4,0 % Sixième année : 3,0 % Septième année : 2,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés sans payer de frais de rachat. - Si vous faites racheter des parts obtenues dans le cadre d'un échange avec un autre fonds, le taux des frais de rachat est fixé en fonction de la date d'achat des titres initiaux. - Au cours de chaque année civile, jusqu'à 10 % des parts que vous détenez selon ce mode i) peuvent être rachetées en échange d'espèces, sans frais de rachat, ou ii) si elles n'ont pas déjà été rachetées, leur désignation peut être changée pour en faire des parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition. Ce montant correspond au « montant de rachat sans frais » et n'est pas cumulatif, c'est-à-dire que vous ne pouvez reporter un montant inutilisé à l'année civile suivante. - Si vous choisissez de changer la désignation de vos parts souscrites selon le mode avec frais reportés dans le cadre du montant de rachat sans frais, vos parts seront assujetties, après le changement de désignation, aux frais du fonds et autres frais applicables aux parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition.
Barème des frais reportés réduits	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 3,0 % Deuxième année : 2,0 % Troisième année : 1,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Investissements Inc. verse à la société de votre représentant une commission de 2 % du montant investi. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés réduits sans payer de frais de rachat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller du fonds s'élevaient à 2,50 % de sa valeur, ce qui correspond à 25 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller du fonds.

2,49 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

2,50 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Frais reportés habituels - 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Si vous avez acheté vos titres selon le mode avec frais reportés habituels et que le barème des frais de rachat applicable à ces titres est échu, le taux de la commission de suivi augmentera de façon à correspondre au taux applicable aux titres achetés selon le mode avec frais d'acquisition.

Frais reportés réduits - 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, soit 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	FAI : BMO99768 FRH : BMO97768 FRR : BMO98768	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	2 mai 2016	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,52 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

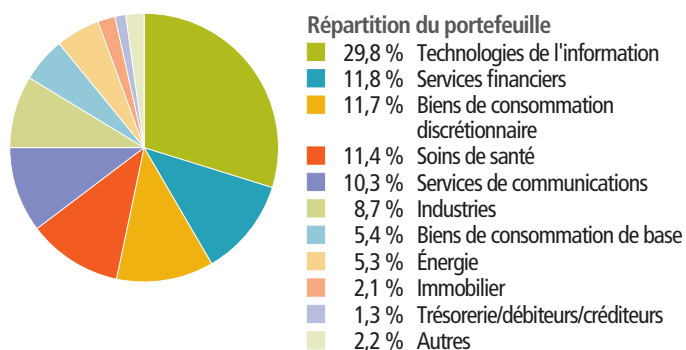
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

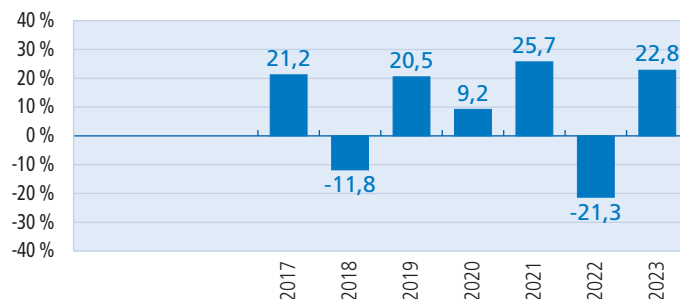
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Conseiller (couverte) du fonds au cours des 7 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série Conseiller (couverte) du fonds au cours des 7 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 7 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série Conseiller (couverte) du fonds sur 3 mois au cours des 7 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,4 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 194 \$.
Pire rendement	-23,4 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 766 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Conseiller (couverte) du fonds depuis sa création s'établissait à 9,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 131 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série Conseiller (couverte) sont destinées à des investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition à des placements américains, tout en minimisant leur exposition aux fluctuations entre le dollar américain et le dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Conseiller (couverte) du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a qu'un seul mode avec frais d'acquisition. Le mode avec frais reportés habituels et le mode avec frais reportés réduits ne sont plus offerts pour les nouvelles souscriptions, mais l'échange de titres existants acquis selon ces modes respectifs continue d'être possible.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	De 0 à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	- Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. - Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.
Barème des frais reportés habituels	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 6,0 % Deuxième année : 5,5 % Troisième année : 5,0 % Quatrième année : 4,5 % Cinquième année : 4,0 % Sixième année : 3,0 % Septième année : 2,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés sans payer de frais de rachat. - Si vous faites racheter des parts obtenues dans le cadre d'un échange avec un autre fonds, le taux des frais de rachat est fixé en fonction de la date d'achat des titres initiaux. - Au cours de chaque année civile, jusqu'à 10 % des parts que vous détenez selon ce mode i) peuvent être rachetées en échange d'espèces, sans frais de rachat, ou ii) si elles n'ont pas déjà été rachetées, leur désignation peut être changée pour en faire des parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition. Ce montant correspond au « montant de rachat sans frais » et n'est pas cumulatif, c'est-à-dire que vous ne pouvez reporter un montant inutilisé à l'année civile suivante. - Si vous choisissez de changer la désignation de vos parts souscrites selon le mode avec frais reportés dans le cadre du montant de rachat sans frais, vos parts seront assujetties, après le changement de désignation, aux frais du fonds et autres frais applicables aux parts souscrites selon le mode avec frais d'acquisition.
Barème des frais reportés réduits	Si vous faites racheter vos parts, le barème de frais suivant s'applique, en fonction de la date d'achat : Première année : 3,0 % Deuxième année : 2,0 % Troisième année : 1,0 % Par la suite : Néant	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue, selon la date d'achat	- Les frais de rachat correspondent à un pourcentage du coût initial du placement que vous faites racheter. - Les frais de rachat ne sont pas négociables. Ils sont déduits du montant vendu. - Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Investissements Inc. verse à la société de votre représentant une commission de 2 % du montant investi. - Lorsque vous vendez des titres du fonds, les frais de rachat que vous payez sont remis à BMO Investissements Inc. - Vous pouvez échanger vos parts contre des parts ou des actions d'autres fonds BMO souscrites selon le mode avec frais reportés réduits sans payer de frais de rachat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Conseiller (couverte) du fonds s'élevaient à 2,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 25 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série Conseiller (couverte) du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

2,52 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

2,53 %

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95723	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
	\$ US BMO40723	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Date de création de la série :	3 novembre 2008	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,83 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

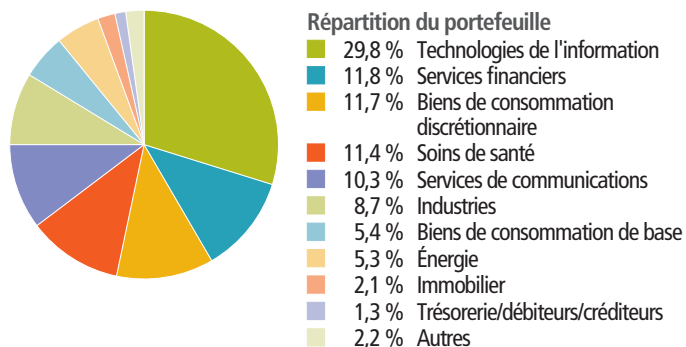
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

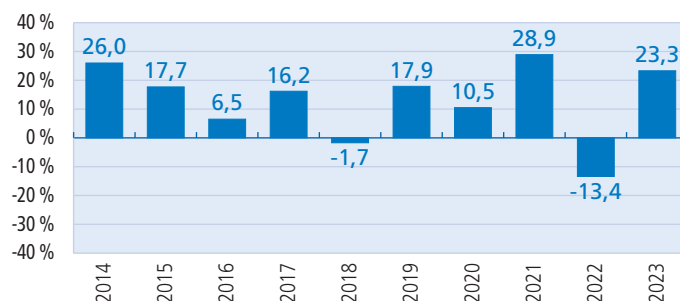
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,2 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 162 \$.
Pire rendement	-16,2 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 838 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F du fonds s'établissait à 13,7 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 611 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F du fonds s'élevaient à 0,84 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F du fonds.	0,83 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,84 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO95768	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	2 mai 2016	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,82 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

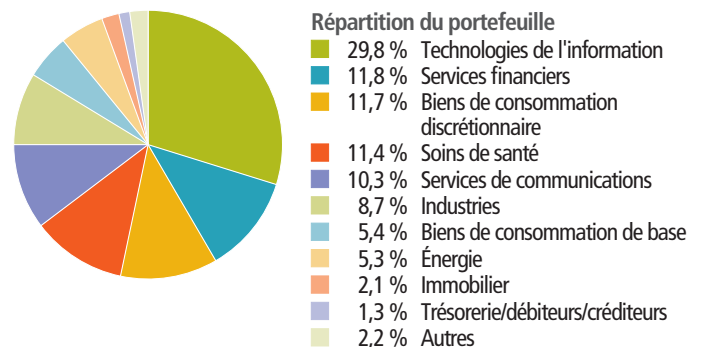
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

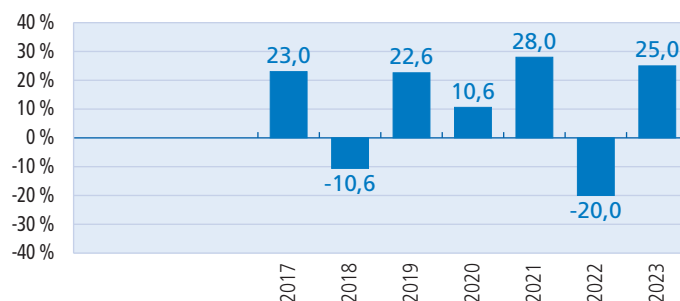
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F (couverte) du fonds au cours des 7 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série F (couverte) du fonds au cours des 7 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 7 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F (couverte) du fonds sur 3 mois au cours des 7 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,9 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 199 \$.
Pire rendement	-23,5 %	31 mars 2020	votre placement chuterait pour s'établir à 765 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série F (couverte) du fonds depuis sa création s'établissait à 11,4 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 437 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Les parts de série F (couverte) sont destinées à des investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition à des placements américains, tout en minimisant leur exposition aux fluctuations entre le dollar américain et le dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F (couverte) du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série F (couverte) du fonds s'élevaient à 0,83 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série F (couverte) du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	0,82 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,83 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : serviceclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BMO20723	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	20 avril 2015	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,28 %	Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

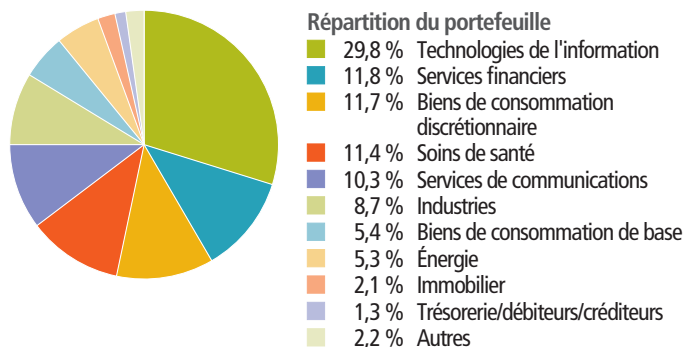
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

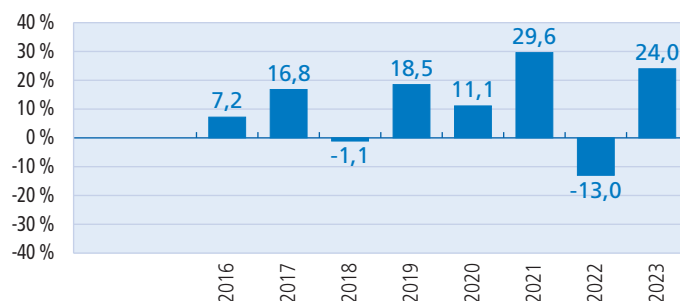
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série N du fonds au cours des 8 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série N du fonds au cours des 8 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 8 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série N du fonds sur 3 mois au cours des 8 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$.
Pire rendement	-16,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 839 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série N du fonds depuis sa création s'établissait à 12,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 011 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série N du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série N du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série N du fonds s'élevaient à 0,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 3 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série N du fonds.	0,28 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Les parts de série N sont destinées aux investisseurs qui participent à un programme de compte géré distinct ou à un programme de gestion carte blanche par l'intermédiaire de la société d'un représentant qui a conclu une convention avec BMO Investissements Inc. et uniquement suivant l'autorisation préalable de celle-ci.

Frais

Frais de la série N

Ce que vous payez

Les investisseurs de la série N versent des frais distincts directement à la société de leur représentant. Une partie de ces frais est versée à BMO Investissements Inc. Cette partie ne peut dépasser -, soit les frais de gestion payables sur les parts de série F du fonds. Le taux des frais de la série N est établi par la société du représentant. Veuillez communiquer avec la société de votre représentant pour obtenir plus de renseignements.

Frais de négociation à court terme

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 30 août 2024, les titres de cette série ne seront plus offerts aux fins de nouvelles souscriptions. À compter du 1^{er} septembre 2024 ou vers cette date, la commission de suivi passera de 0,50 % à 1,00 %, soit 10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Avec prise d'effet le 22 novembre 2024 ou vers cette date, les titres de série Classique du fonds changeront de désignation pour devenir des titres de série Conseiller du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	BM081723	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Date de création de la série :	16 juin 2023	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,22 %	Placement minimal :	50 000 \$, à moins de décision contraire

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

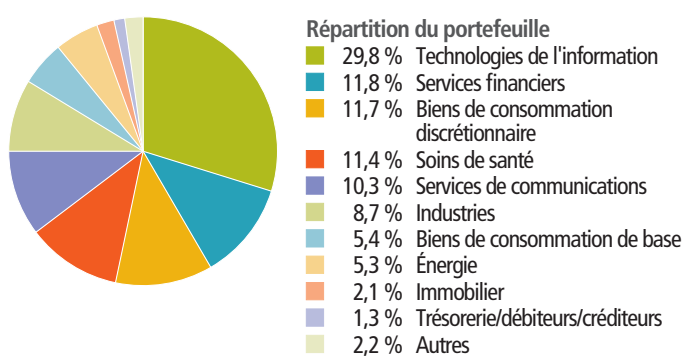
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Classique du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la série Classique, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois ne sont pas disponibles pour la série Classique, car son placement dans le public aux termes d'un prospectus simplifié est effectué depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série Classique du fonds depuis sa création s'établissait à 24,2 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 276 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Classique du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Le mode de souscription de cette série est décrit ci-après.

Mode de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription	• De 0 à 5 % du montant investi	• De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous négociez le montant des frais d'acquisition avec la société de votre représentant. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission au moment de l'achat.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série Classique du fonds s'élevaient à 2,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 22 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation des parts de série Classique du fonds.	2,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	2,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournissent. BMO Investissements Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. BMO Investissements Inc. la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Frais d'acquisition - 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151
www.bmo.com/gma/ca/
Courriel : servicealaclientele.fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	5 mars 2008	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	1,1 milliard de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Columbia Management Investment Advisers, LLC
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Des frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I	Distributions :	Chaque année en décembre (le revenu net et les gains en capital nets)
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines bien établies qui peuvent être sous-évaluées sur le marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

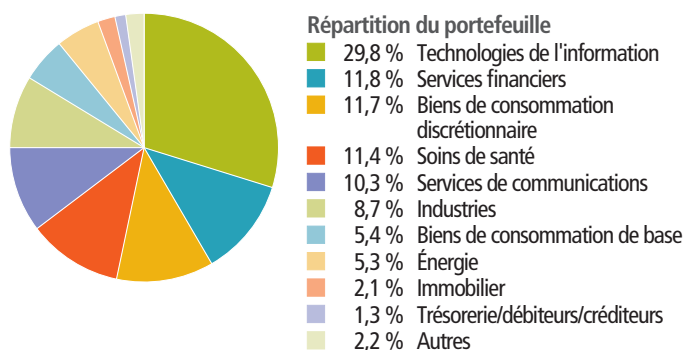
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. NVIDIA Corporation	7,3 %
2. Microsoft Corporation	6,4 %
3. Alphabet Inc.	5,6 %
4. Apple Inc.	5,5 %
5. Amazon.com, Inc.	4,8 %
6. Meta Platforms, Inc., cat. A	2,7 %
7. Exxon Mobil Corporation	1,7 %
8. Walmart Inc.	1,7 %
9. Salesforce, Inc.	1,7 %
10. Mastercard Incorporated, cat. A	1,7 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 39,1 %

Nombre total de placements : 89

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

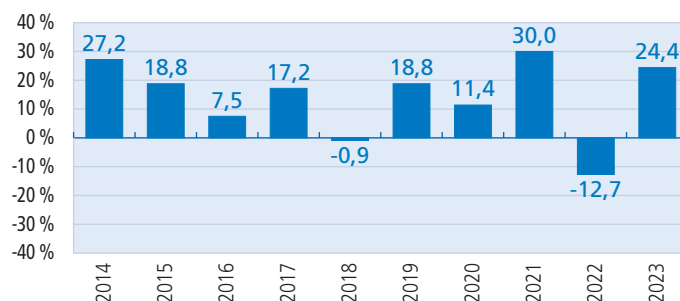
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série I du fonds au cours des 10 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série I du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$.
Pire rendement	-16,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 839 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série I du fonds s'établissait à 14,7 % pour les 10 dernières années, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 3 941 \$.

À qui le fonds est-il destiné?**Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez un fonds d'actions américaines principal pour votre portefeuille
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat à BMO Investissements Inc. si vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation. Aucuns frais de gestion ou d'exploitation ne sont versés à l'égard de cette série du fonds. Ces frais sont plutôt négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I.

0,00 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,01 %

Frais du fonds

0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

Frais de la série I

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent à BMO Investissements Inc. Le maximum des frais de gestion annuels payables par un investisseur de la série I ne peut dépasser 2,00 %, soit les frais de gestion payables sur les parts de série A du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 665-7700
www.bmo.com/fonds
Courriel : fonds@bmo.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.